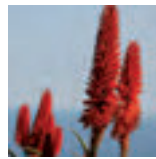




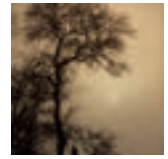
4 Entretien



10 Vous avez dit «culture» ?



18 Bizarre....



50 Portfolio

SAVOIRS & SOCIÉTÉ

UNIVERSCITÉ

#4

22
DOSSIER /
LA MÉMOIRE

LA REVUE CULTURE & SCIENCE
DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Les plus grandes universités du monde ont naturellement intégré la culture comme une donnée fondamentale de leur réussite et de leur reconnaissance. Valérie Pécresse, alors ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, le rappelait en juin 2009 lors de l'installation de la Commission «Culture et Université», en appelant les universités françaises à se saisir de la culture dans toutes ses dimensions pour que leurs campus deviennent «*les plus hauts lieux de transmission, de diffusion et de production culturelles, à la fois pour attirer les étudiants et refonder l'image des universités*».

En 2012, l'Université de Lorraine réunira en un seul établissement les compétences de l'Institut National Polytechnique de Lorraine, de l'Université Henri Poincaré-Nancy 1, de l'Université Nancy 2 et de l'Université Paul Verlaine-Metz. Les quatre universités de Lorraine ont ainsi donné le jour à l'une des premières universités françaises, la première de dimension régionale, la première aussi à intégrer un Institut National Polytechnique aux côtés des composantes universitaires traditionnelles. Une université qui a pour ambition d'être un moteur du développement économique, social et culturel du territoire, de rayonner à l'échelle nationale et internationale, et qui souhaite former des esprits ouverts et polyvalents capables de devenir acteurs et contributeurs de la société de demain.

EDITION TO

Le contexte concurrentiel croissant induit pour toutes les universités différenciation, politique d'attractivité et d'identité, donc de singularité. Il s'agira pour l'Université de Lorraine d'affirmer la sienne en construisant son propre projet, pour maintenir et renforcer sa spécificité, c'est-à-dire sa capacité à faire dialoguer les savoirs et les mettre à disposition de tous les publics, dans un lieu de recherche, d'éducation, de diffusion, d'ouverture et de création. Une université couvrant l'ensemble des champs disciplinaires, en sciences de la matière et du vivant comme en sciences de l'homme et de la société, et qui promeut la mutualisation des savoirs et la création d'écosystèmes transdisciplinaires.

Si l'université doit permettre aux étudiants de se former, elle doit aussi contribuer, plus fondamentalement, à la construction de citoyens humanistes et éclairés. Cette construction personnelle s'élabore progressivement grâce à la confrontation des systèmes de pensées, à la découverte de différentes cultures, mais également par le biais d'une véritable politique culturelle. Et la culture se nourrit de l'ouverture. Il apparaît ainsi fondamental que notre université assume pleinement son rôle social et culturel dans la Cité et puisse établir des liens, des ponts, en développant un maillage de partenariats multiples et dynamiques autour de projets partagés et innovants. C'était le sens de la création par l'UPV-M d'une revue culture et sciences, « *UniversCité* », avec un objectif simple mais ambitieux : s'interroger sur le rôle des savoirs universitaires, à partir de différents articles scientifiques interdisciplinaires portant sur un problème de société et de dossiers thématiques spécifiques.

Cette revue pluridisciplinaire bi-annuelle – encore originale dans le paysage français – devient aujourd'hui la revue culture et sciences de l'Université de Lorraine. Elle s'enrichit donc de nouveaux talents et élargit sa diffusion. Le concept reste inchangé : quel que soit le thème traité, l'objectif est d'étendre la réflexion basée sur la mise en réseau de différentes disciplines, de façon à pouvoir intéresser un public plus large que celui des seuls spécialistes, autour de l'articulation *art, science, culture et éducation*. Avec l'ambition de contribuer, finalement, à une meilleure compréhension du monde et de la société, en mobilisant la richesse des ressources de l'université à travers les contributions d'enseignants-chercheurs, de personnels et d'étudiants.

JEAN-PIERRE FINANCE, ADMINISTRATEUR PROVISOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE,

PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ HENRI-POINCARÉ NANCY I

LUC JOHANN, PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ PAUL VERLAINE-METZ, PRÉSIDENT DU PRES DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

MARTIAL DELIGNON, PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ NANCY II

FRANÇOIS LAURENT, PRÉSIDENT DE L'INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE LORRAINE

Directeur de la publication : Luc Johann

Rédactrice en chef : Carole Bisenius-Penin

Rédacteur adjoint : Didier Robert

Secrétaires de rédaction : Odile et Jean-Marie Backscheider

Maquette & mise en page : Vincent Conrad_siret 509 028 999 00019

Responsables de rubriques :

« Chaud-froid » : Arnaud Mercier

« Vous avez dit «culture» ? » : Alain Billon

« Zoom sur les labos » : Philippe Burg

« Entretien » : Carole Bisenius-Penin

« Actualité publication » de la recherche : Sylvie Deville

« Mots en vogue » : Michelle Lecolle

« Passé-présent » : Gérard Michaux

« Bizarre, vous avez dit bizarre » : Clotilde Boulanger

« Portfolio » : Didier Robert

Comité de rédaction :

Alain Billon, Kathie Birat,

Carole Bisenius-Penin,

Clotilde Boulanger,

Philippe Burg, Florence Damour,

Sylvie Deville, Jérôme Dinot,

Denis Entemeyer, François Guerold,

Fabienne Granero-Gérard

Michelle Lecolle, Arnaud Mercier,

Gérard Michaux, André Petitjean,

Christopher Pollmann,

Didier Robert, Thierry Tauran, Eric Wies

Vous souhaitez recevoir *UniversCité* ?

Adressez votre demande

à comupvm@univ-metz.fr en mentionnant

vos nom, prénom et adresse postale.

ISSN : 2109-2281



SOMMAIRE

#4

UNIVERSCITÉ

2	Chaud-froid <i>Harrisburg, Tchernobyl, Fukushima, puis... Cattenom ?</i>	
	Entretien <i>Carole Gaessler</i>	4
7	Zoom sur les labos	
10	Vous avez dit «culture» ? <i>Les associations étudiantes</i>	
	Actualités publications	12
	Mots en vogue	14
16	Passé-présent <i>Jean-Vincent Scheil</i>	
18	Bizarre, vous avez dit bizarre ? <i>La couleur rouge</i>	
	Dossier LA MÉMOIRE	22
	Portfolio <i>Vincent Munier</i>	50

HARRISBURG, TCHERNOBYL, FUKUSHIMA, PUIS... CATTENOM ?

CRAINTE RÉALISTE OU DÉMAGOGIE ? HARRISBURG, C'ÉTAIT AU DÉBUT DU NUCLÉAIRE CIVIL, TCHERNOBYL, C'ÉTAIT EN UNION SOVIÉTIQUE, NOTOIREMENT MAL ORGANISÉE, ET FUKUSHIMA EST LE RÉSULTAT D'UNE CATASTROPHE NATURELLE. LES CENTRALES FRANÇAISES SEMBLENT À L'ABRI DE TELS PROBLÈMES. POURTANT...

... les assureurs estiment que tout accident concevable, même improbable, peut advenir un jour. Leur calcul est simple : le risque à assurer est la combinaison de dommages *incommensurables, donc infinis*, et d'une très faible probabilité d'occurrence. Or, la multiplication de l'infini par un facteur même minime donne toujours de l'infini... Effectivement, la possible disparition de tout un pays sort de nos capacités d'entendement. Aucune centrale n'est donc assurée contre des dégâts dépassant, en France, 91 millions d'euros.

4030 ou un million de morts du fait de Tchernobyl ? L'Agence internationale de l'énergie atomique estime que 4030 morts sont dues à la catastrophe de 1986. L'Académie des Sciences de New York en a évalué le nombre à 985 000. En Biélorussie, Ukraine et Russie occidentale, le taux de certains cancers a en effet progressé de 40%. Cette augmentation risque d'être durable, car la radioactivité qui en est responsable sera là pour une quasi-éternité.

Même en fonctionnement normal, les installations nucléaires en émettent de faibles doses, aux conséquences sanitaires mesurables. Par exemple, chez les enfants de moins de 5 ans dans un périmètre de 5 km autour des centrales allemandes, les cancers ont augmenté de 60% et les leucémies de 117%. En effet, « toute dose de rayonnement comporte un risque cancérigène et génétique », selon la très officielle Commission internationale de protection radiologique.

Quelques partisans du nucléaire

« L'énergie nucléaire est une énergie pacifique, une énergie non polluante. »
(Jack LANG, *LCI* 14.3.2011).

« La nicotine [...] est à peu près aussi toxique [...] que le plutonium. »
(Bruno COMBY et son Association des écologistes pour le nucléaire, <http://www.ecolo.org/efn-news/EFN10.fr.html>).

Si l'on en parle trop aux gens, « cela pourrait les amener à ne plus faire confiance au nucléaire. »
(Akira AMARI, ministre japonais de l'industrie, après le séisme de 2007 affectant la centrale de Kashiwasaki, *Le Canard enchaîné* 23.3.2011).

« Un débat citoyen sur le nucléaire ?
Non, je pense qu'il faut laisser retomber le soufflé [de Fukushima]. »
(Jacques MASUREL, *L'Humanité* 18.3.2011).

« Que pèse un discours rationnel sur les atouts du nucléaire face à la peur millénariste de l'atome ? [...] Et c'est la responsabilité des gouvernants que d'oser s'en affranchir. »
(Guillaume ROQUETTE, *Valeurs actuelles* 17.3.2011).

« Vous n'allez quand même pas demander l'avis de la population française sur un sujet aussi pointu que le nucléaire ! »
(Claude ALLÈGRE, *Valeurs actuelles* 21.4.2011).

« Ces "on vous l'avait bien dit" prononcés d'un air faussement consterné mais réellement réjoui, [...] ce bonheur qui n'éclôt que sur fond de malheur, tout cela ne peut que rebuter l'honnête homme. »
(Luc FERRY, *Le Figaro* 31.3.2011).

« Il faut [...] accélérer les investissements dans le nucléaire. »
(Marine LE PEN, *Les Échos* 16.3.2011).

« Ce sera finalement bon pour le Japon parce que cela réinjectera des capitaux dans l'économie japonaise. »
(Christine LAGARDE, *Le Canard enchaîné* 23.3.2011).

CAROLE GAESS LER

PRÉSENTATRICE DU 13H DE FRANCE 2, PUIS DU JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FRANCE 3 (SOIR 3, 19/20),
CAROLE GAESSLER, ORIGINAIRE DE THIONVILLE, S'AVÈRE ÊTRE UNE PERSONNALITÉ ATTACHANTE.

PÉTILLANTE, DIRECTE, PASSIONNÉE PAR SON MÉTIER DE JOURNALISTE,
L'ANCIENNE STAGIAIRE DU *républicain lorrain* A FAIT DU CHEMIN.
RENCONTRE, EN TOUTE LÉGITIMITÉ, AVEC UNE FEMME SANS DÉTOURS.

Votre parcours en tant que femme journaliste a été d'une extrême cohérence et multiple : le journalisme d'actualité (Le Soir 3, Le 19/20, le 13 heures), le journalisme politique (soirées électorales sur France Télévisions), pourquoi ce choix ?

Pour vous répondre par une anecdote peut-être, j'ai refusé un jour un poste parce que je ne me sentais pas assez armée pour remplir la fonction m'estimant trop jeune. J'ai toujours eu le besoin de faire les choses en étant à l'aise intellectuellement et en me sentant légitime. En tant que femme, j'ai toujours cherché la légitimité, cela a sans doute été mon problème. De plus je ne sors pas d'un milieu favorisé, mes parents ont tout fait pour mes études, ils m'ont surtout donné la possibilité d'être libre et de réaliser mon rêve d'être journaliste. J'ai aussi beaucoup galéré et j'ai beaucoup lutté contre moi-même, contre ce problème. Cela fait peu de temps que j'ai l'impression d'avoir vécu suffisamment de choses dans mon métier, ma vie personnelle, pour porter un journal. Mais en tant que femme, il faut plus encore que les hommes asseoir sa légitimité, il y a toujours le soupçon des beaux yeux, de la belle gueule. J'ai lutté contre cela, donc mes choix ont été de ne pas tomber dans la « paillette » (la presse people, les dîners où il faut être vu...) afin d'éviter ce reproche. Dans la culture du jeunisme d'aujourd'hui, il faut vraiment résister, surtout à 43 ans. Mon parcours est jalonné par cette quête, cela a guidé ma trajectoire. Professionnellement, j'ai préféré des

choses moins exposées, mais dans lesquelles je me sens intellectuellement libre d'être journaliste, avoir une forme de plaisir intellectuel plutôt que d'être dans le côté « paillette ».

L'ouvrage *Sur la télévision* de Pierre Bourdieu (deux émissions télévisées de Gilles L'Hôte : *Sur la télévision* et *Le champ journalistique*, réalisées et diffusées en 1996, dans le cadre d'une série de cours au Collège de France) est suivi d'un article *L'emprise du journalisme*, qui met en exergue la tension au sein du journalisme entre « pur » et « commercial », en somme un champ journalistique poussé par la logique de la concurrence, finissant par proposer une production uniforme et aboutissant à une homogénéisation des médias. Qu'en pensez-vous ?

Je suis tout à fait d'accord avec cette homogénéisation des médias, je pense qu'aujourd'hui l'internet bouscule tout cela. A présent, internet nous oblige à nous reposer la question de l'information, face à des sites comme Atlantico qui vont balancer une information bien avant que les médias traditionnels aient fait leur enquête. On est dans une forme de surenchère et d'urgence, comme l'a bien démontré Gilles Finchelstein dans son ouvrage *La Dictature de l'urgence*. Pour le journalisme c'est pareil, le flux d'informations fait que plus rien n'est laissé à l'analyse et arrive d'emblée dans le champ public



pour être seulement, peut-être, analysé, dès lors on est bien dans cette dictature. Le politique, l'économique, tout est poussé à l'urgence. Là est notre défi pour nous journalistes de ré-insérer le temps du décryptage, du traitement de l'information et c'est très difficile surtout dans le champ concurrentiel des médias. Cela implique la nécessité d'une forme de conscience professionnelle qui passe par la vérification des sources, l'obligation de recouper. En 1998, lorsque j'étais au 13h de FR2, aux débuts de l'internet, on était les « Kings » car on était les premiers, télévisions, radio à sortir les informations. En 12 ans, j'ai vu ce changement dans le flot des images qui nous arrive comme pour le tsunami par le biais d'un téléphone portable d'un amateur par exemple, mais se pose la question du champ, du moment, de la localisation. Donc je pense qu'il faut être vigilant en renforçant l'analyse et le décryptage. Difficile mais passionnant.

Quelles sont vos exigences journalistiques ?

Je crois qu'il ne faut jamais perdre le bon sens, un bon journaliste est un journaliste qui n'est pas coupé de la réalité et du monde, enfermé dans sa tour d'ivoire. Ce qui peut être le risque à la télévision. Donc une forme de bon sens, d'honnêteté conciliée à sa subjectivité qui implique des choix, des goûts. Il y a bien sûr par exemple certains sujets sociétaux qui vont m'interpeller plus facilement, comme l'accès au savoir, l'éducation, l'école, la famille...

l'ossature de notre société en quelque sorte. En fait, face à n'importe quel sujet, se dire : je ne sais rien, comment je vais essayer d'appréhender la chose ? Or le travers journalistique qui nous guette consiste à aller trop vite sur les informations ou dans une interview en parlant parfois presque plus que l'invité, afin de prouver que l'on est crédible. Selon moi, il est nécessaire de toujours essayer de se mettre à la place des gens. Le meilleur exemple, c'est sans doute Yves Calvi, le faussement candide qui repositionne la problématique au final, un très bon exemple de l'humilité face à la personne qu'il interviewe. C'est ce travail que j'adore mener sur l'émission de France 5 (« Le monde en face »), par le biais des débats, avoir en direct des spécialistes pendant 40 minutes, des témoins, préparer avec eux, voir jusqu'où ils peuvent aller. Mon rôle consiste ensuite à les faire avancer dans le raisonnement pour donner à la fois au public toutes les pistes de compréhension et des axes de réflexion. Je trouve cela génial, d'avoir les gens sur le plateau et d'essayer de trouver le meilleur, parce qu'un spécialiste, il n'est bon que s'il arrive à transmettre son savoir et cela souvent repose sur la capacité du journalisme à le faire « accoucher ». Lorsque j'ai débuté, 90% de mon énergie était sur le travail pur de l'antenne, mon travail d'écriture et de rendu à l'antenne. Aujourd'hui à 43 ans, mon travail d'antenne c'est 30% et la partie la plus importante, soit 70%, c'est le travail en amont sur le fonctionnement du journal, sur le fond et la

TRÉVANTRE

forme (qu'est-ce qu'on reprend dans l'actualité, qu'est-ce qu'on développe, comment on hiérarchise, comment on donne du rythme au journal...). Dans ma recherche de crédibilité, c'est aussi cela, c'est-à-dire travailler le fond en amont, être capable d'être dans l'énergie globale d'une rédaction, de fédérer une équipe, essayer de mettre en synergie les personnalités, les meilleures compétences. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai accepté d'être rédactrice en chef du 19/20, afin de montrer aussi une capacité à manager une équipe précieuse que je connais bien, issue du « Soir 3 ».

Est-ce que le journalisme, c'est aussi pour vous finalement contribuer à une meilleure compréhension du monde et de la société, je pense en particulier à vos choix de rédactrice en chef : « Immersion Totale » magazine d'investigation, « C'est notre affaire » ou encore l'émission « Le monde en face » qui s'articule autour d'un documentaire et d'un débat avec un ou plusieurs spécialistes du thème traité (banlieues, autisme, catastrophe nucléaire au Japon) ?

J'ai un formidable métier qui me permet de réfléchir sur les grands dossiers de ce monde en étant rémunérée. Un luxe incroyable de gagner ma vie en étant connectée en permanence au monde qui bouge. C'est extraordinaire. Tous les matins, ma matière première change. Après, évidemment, les techniques, les réflexes sont les mêmes, mais qui aurait pu prévoir il y a un an la chute de Kadhafi ? C'est passionnant parce que tout d'un coup vous êtes, non pas certes témoin comme nous tous, mais vous êtes aussi quelque part acteurs, par votre façon de transmettre cette information, d'aider les gens à comprendre, en tant que passeur, c'est un métier hallucinant, surtout devant 4 millions de personnes chaque soir. C'est donc un métier où il faut être très honnête de par cette responsabilité. C'est pour cette raison que j'aime travailler sur France TV.

D'autres projets en perspective ?

J'aimerais bien faire de la radio dans l'exercice de l'interview notamment. Un de mes grands souhaits, car je trouve que c'est un média où tout passe par la voix, l'intensité du propos, pas de parasitage par l'image. J'adorerais rajouter la radio, c'est un désir très fort.



ZOOM SUR LES LABOS

LES EQUIPES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES D'ÉPIDÉMIOLOGIE A NANCY

PR FRANCIS GUILLEMIN

LA RECHERCHE EN ÉPIDÉMIOLOGIE EST REPRÉSENTÉE À NANCY PAR DEUX ÉQUIPES SPÉCIALISÉES EN RECHERCHE EN SANTÉ PUBLIQUE ET EN RECHERCHE CLINIQUE : À NANCY-UNIVERSITÉ - FACULTÉ DE MÉDECINE, L'UNITÉ DE RECHERCHE EA 4360 - APEMAC « MALADIES CHRONIQUES, SANTÉ PERÇUE ET PROCESSUS D'ADAPTATION », CONSTITUÉE EN RÉSEAU AVEC TROIS ÉQUIPES À PARIS-DESCARTES, METZ-PAUL VERLAINE ET NANCY-UNIVERSITÉ AU CHU, LE CENTRE D'ÉPIDÉMIOLOGIE CLINIQUE INSERM CIC-EC, MODULE ÉPIDÉMIOLOGIE CLINIQUE DU CIC DE NANCY.

Le projet de l'unité associe l'étude des mécanismes psychologiques et l'identification épidémiologique des déterminants de la santé perçue au cours des maladies chroniques. Il vise une plus grande efficacité de la prévention et des soins pour réduire les conséquences psychologiques de ces maladies (qualité de vie, fatigue, observance thérapeutique, satisfaction des soins).

A Nancy, l'équipe « Déterminants de la santé perçue » dirigée par Serge Briançon comprend 9 chercheurs et enseignants-chercheurs dont 6 titulaires d'une HDR et accueille 8 doctorants en 2011.

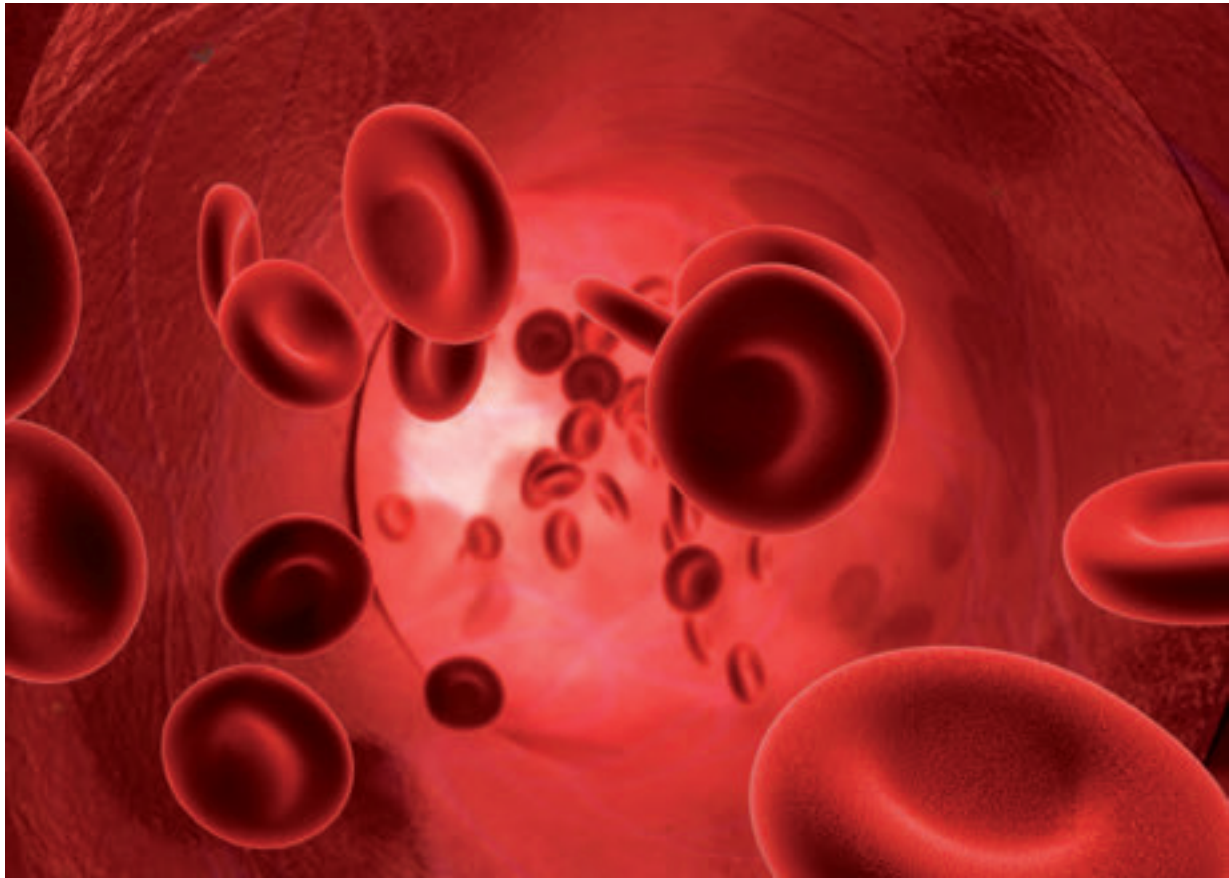
Ses domaines de compétence s'orientent autour de 2 axes :

les déterminants de la qualité de vie et de son évolution, l'évaluation des interventions, soit sous forme de **stratégies thérapeutiques** médicales pour améliorer la prise en charge de maladies chroniques, soit **des interventions préventives et éducatives** (tabagisme, obésité).

La réalisation de la plupart des projets d'envergure (taille d'échantillons élevée, suivi longitudinal de plusieurs années) est confiée au CEC pour les aspects logistiques.



FIGURE 1. UNITÉ DE RECHERCHE EN SANTÉ PUBLIQUE : EA 4360 APEMAC



LE CENTRE D'ÉPIDÉMIOLOGIE CLINIQUE (CEC) INSERM CIC-EC

(MÉDECIN COORDINATEUR FRANCIS GUILLEMIN)

Le CEC est situé au Service d'épidémiologie et évaluation cliniques, dont il est une des unités fonctionnelles.

Créé en 2003 par une convention entre l'Inserm, le CHU et l'Université Henri Poincaré, le CEC fait partie des 9 CIC-EC de France. Il s'intègre dans le dispositif du CIC de Nancy (coordinateur F. Zannad) qui comprend 3 modules, par ordre chronologique de création :

- CIC-P plurithématique (F. Zannad, P. Rossignol),
- CIC-EC épidémiologie clinique (F. Guillemin, C Latarche)
- CIC-IT innovation technologique (J. Felblinger, V. Laurent, C. Pasquier).

Le CIC-EC a trois missions :

- Plateforme à la disposition des équipes du site lorrain, cliniciens et chercheurs,
- Partenaires d'autres investigateurs pour la conception et la réalisation de leurs projets de recherche,
- Structure de recherche initiant des travaux sur ses thématiques méthodologiques.

Les projets s'inscrivent dans les thématiques épidémiologiques suivantes :

- Etudes de cohortes et registres
- Evaluations médico-économiques des stratégies innovantes
- Méthodologie de l'évaluation en situation observationnelle
- Métrologie - Instruments de mesure complexes

Les activités de recherche mises en œuvre correspondent actuellement à près de 40 projets en file active obtenus avec des chercheurs et cliniciens de Nancy-Université et du CHU sous forme de PHRC nationaux, PHRC régionaux et interrégionaux, de contrats de recherche clinique, de STIC, et à l'animation de deux registres qualifiés national en néphrologie (REIN) et lorrain de sclérose en plaque (RLSEP).

Au sein du CIC de Nancy, le CIC-EC fonctionne en coordination avec les autres modules CIC-P et CIC-IT grâce à un Comité Technique comprenant de nombreuses personnalités scientifiques extérieures veillant à leur complémentarité et émettant des avis ou propositions sur les évolutions de leurs orientations stratégiques et scientifiques.

LEM3 – LABORATOIRE D'ETUDES DES MICROSTRUCTURES ET DE MÉCANIQUE DES MATÉRIAUX

LE LEM3 EST NÉ LE 1ER JANVIER 2011 SUITE À LA FUSION DE DEUX LABORATOIRES PRÉEXISTANTS : LE LPMM – LABORATOIRE DE PHYSIQUE ET DE MÉCANIQUE DES MATÉRIAUX ET LE LETAM – LABORATOIRE D'ÉTUDES DES TEXTURES ET APPLICATIONS AUX MATÉRIAUX. LABELLISÉ UMR (UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE) DU CNRS,

SYNONYME D'EXCELLENCE DANS LE MONDE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,

LE LEM3 EST PARTICULIÈREMENT CONNU POUR SON EXPERTISE EN MÉCANIQUE DES MATÉRIAUX À TOUTES LES ÉCHELLES : NANOSCOPIQUES (L'ATOME, LA MAILLE ATOMIQUE) À MACROSCOPIQUES (LA TÔLE, LA PIÈCE), EN PASSANT PAR LES ÉCHELLES INTERMÉDIAIRES MICRO ET MÉSO.

Cette force scientifique en mécanique et en matériaux est considérable ; près de 150 membres dont 57 chercheurs et 66 doctorants divisés en 6 équipes de recherche font que le LEM3 est reconnu internationalement dans des domaines de recherche très pointus : microstructure et texture sous traitement thermomécaniques, intégrité des surfaces obtenues par procédés mécaniques, modélisation multi-échelle des procédés thermomécaniques, matériaux intelligents et comportement dynamique des matériaux. Sous ces appellations un peu obscures des domaines de recherche,

- il faut bien comprendre les objectifs du laboratoire :
- Caractériser et développer des matériaux nouveaux (matériaux intelligents) ; on peut citer les alliages à mémoire de forme ou matériau piézoélectrique, pour lesquels le laboratoire fait beaucoup pour leur développement ;
 - Comprendre les mécanismes de déformation pendant les procédés de déformation afin d'améliorer les performances de ces derniers ;
 - Caractériser, connaître les matériaux et leurs propriétés par l'usage d'instruments et moyens d'observation mutualisés et uniques dans la région ou au-delà ;
 - Observer et modéliser la microstructure des matériaux pour rapprocher au mieux les résultats de simulation de la réalité ;

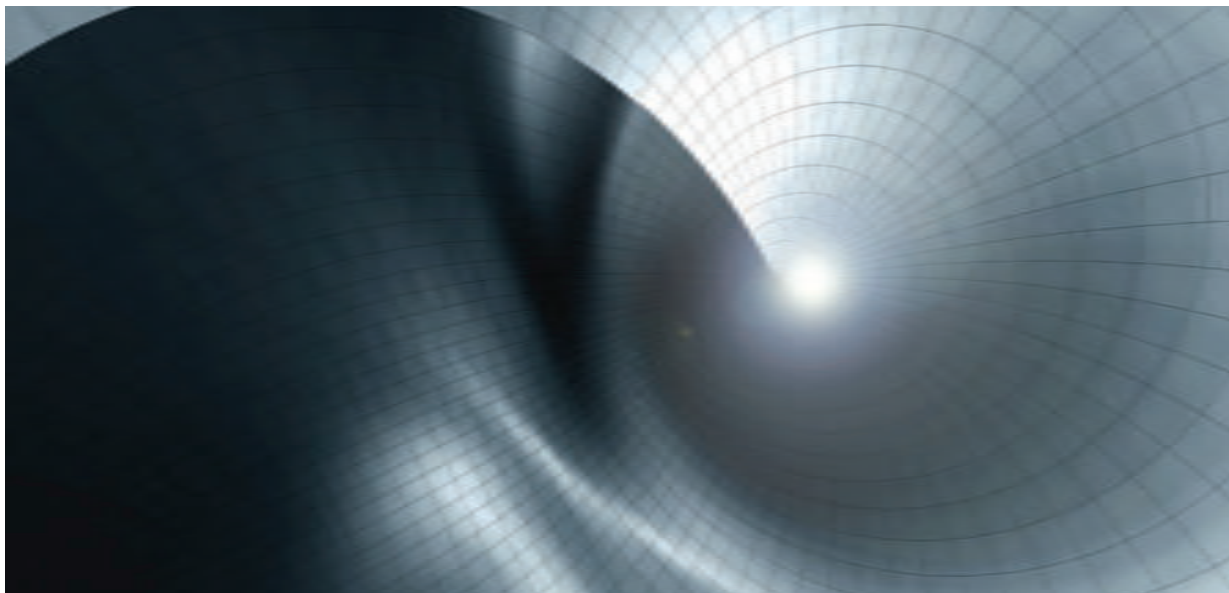
- Innover dans le domaine de l'usinage rapide pour faire bénéficier toutes les industries mécaniques de moyens performants et moins polluants....

- Développer une activité nouvelle dans les domaines des géo-matériaux et structures du génie civil.

Pour tout cela, de nombreux partenariats sont noués avec 25 grandes entreprises et 12 PME françaises.

ArcelorMittal est par exemple un partenaire fidèle du laboratoire. Au niveau international, 60 laboratoires répartis sur tout le globe entretiennent des relations avec le LEM3.

Dans les années à venir, le LEM3 va déménager dans un bâtiment unique réunissant l'ensemble des chercheurs de l'université Paul Verlaine – Metz, des Arts et Métiers ParisTech Metz et de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz travaillant dans le domaine de la mécanique des matériaux. Cette force concentrée permettra d'accroître la reconnaissance nationale et internationale grâce à une recherche de très haut niveau. Elle permettra également, avec l'implantation prochaine d'un Institut de Recherche Technologique dédié aux matériaux, de faciliter les symbioses industrielles. On imagine aisément la dimension nouvelle que va prendre le LEM3 qui, bien que déjà reconnu en thème de qualité de recherche académique, va s'ouvrir encore davantage à l'innovation, le transfert de technologie et la création d'entreprises.



DE L'IMPLICATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DANS L'UNIVERSITÉ

EN PRÉAMBULE, IL CONVIENT DE RAPPELER UNE ÉVIDENCE : LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES APPARTIENNENT À L'HISTOIRE DES UNIVERSITÉS. LE FAIT ASSOCIATIF REGROUPE PLUSIEURS CENTAINES DE MILLIERS D'ÉTUDIANTS. IL SEMBLE IMPOSSIBLE DE DÉFINIR CE QUI LES RELIE, TANT LES FORMES D'INVESTISSEMENT, D'ENGAGEMENT SONT HÉTÉROGÈNES. ON PEUT NÉANMOINS TENTER DES REGROUPEMENTS : ASSOCIATIONS DE TYPE GÉNÉRALISTE, LUDIQUE, D'INSERTION PROFESSIONNELLE, DE VOYAGE, DE LUTTE CONTRE LE RACISME, DE SERVICE, À VOCATION HUMANITAIRE, SPORTIVE, CULTURELLE, ASSOCIATIONS DE FILIÈRE... LA VIE ASSOCIATIVE EST DE FAIT UN ÉLÉMENT CLÉ DANS LES PRÉOCCUPATIONS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET IL EST INDÉNIABLE QUE L'IMPLICATION DES ÉTUDIANTS EST RÉELLE, MÊME SI, AUJOURD'HUI ENCORE, CERTAINS UNIVERSITAIRES REFUSENT DE LA VOIR OU DE LA PRENDRE EN COMPTE DANS LE PROCESSUS DE FORMATION.

Au sein de ce foisonnement, il apparaît que la multiplication des formations artistiques et culturelles, au cours de la période récente, a entraîné la création d'associations agissant dans les secteurs du théâtre, de la musique, de la danse, du cinéma, de la vidéo ou des arts plastiques. Parallèlement, bon nombre d'établissements ont développé des missions, des services culturels, dispositifs relevant de l'institution. Ces structures mettent en œuvre une politique définie par le conseil d'administration, qui répond à une stratégie de développement élaborée notamment dans le cadre des contrats quadriennaux. La politique culturelle universitaire résulte principalement du protocole d'accord de 1993 entre les administrations de l'Éducation Nationale, de la Culture et de l'Enseignement Supérieur : « L'action portera essentiellement sur le soutien aux actions visant à doter tous les établissements d'une politique culturelle active, diversifiée et continue, et à permettre au plus grand nombre d'étudiants de bénéficier d'une sensibilisation aux arts et à la culture ». Sur cette base institutionnelle, quels partenariats, quelles synergies peuvent se mettre en place entre associations étudiantes et dispositifs institutionnels ?

Quelles différences, d'abord ?

La première, et la plus évidente, tient à la durée. Les étudiants sont par nature de passage à l'université, et cela pose la question de la continuité des associations et de leurs projets culturels. Pour quelques associations pérennes, combien

de structures disparaissent avec la fin des études de leur président ou de leurs membres les plus dynamiques ? Cette fragilité naturelle met en péril l'action et rend difficiles les rapports avec l'institution. Comment suivre un budget ? Qui pourra en faire l'évaluation ? Comment passer la main à de nouveaux étudiants ? Autant de questions qui sont également posées par les collectivités locales lorsqu'elles sont sollicitées pour financer les actions.

Deuxième différence : la multiplicité et la diversité des associations à vocation culturelle sont certainement sources de dynamisme, mais peuvent aussi être un leurre. Ce qui est perçu comme une richesse de la vie des campus peut donner lieu à des inégalités de traitement. Plusieurs questions apparaissent ici : un nombre trop important d'associations peut aboutir à fragmenter la vie culturelle de l'établissement. Le danger est alors dans l'éparpillement, accentué par la diversité des objets associatifs.

La dernière difficulté semble la plus importante car elle touche une question de fond, d'ordre politique : l'action des associations se situe du côté de l'animation, de l'immédiateté, du désir — ce qui n'a rien de réducteur ou de péjoratif. Elles tiennent légitimement à leur liberté d'agir, de faire des choix en matière artistique et culturelle. Mais il ne faut pas confondre action culturelle et animation culturelle. L'animation correspond au développement de pratiques spontanées, immédiates, amateurs,



directes. L'action culturelle correspond à une volonté politique ; elle recouvre des intentions, des finalités, des moyens et une évaluation. Il s'agit de développer un Projet Culturel, lequel est conçu dans le cadre d'une politique contractuelle et approuvé par les conseils de l'université. Cette politique culturelle doit avoir une visibilité tant interne qu'externe. Au-delà des difficultés existent heureusement des points de convergence, dont on peut lire la traduction dans les programmes culturels de nombreuses universités. Tout d'abord, les étudiants sont généralement étroitement associés aux services culturels dans la mesure où ils sont représentés dans les conseils de gestion, les commissions Culture et FSDIE, ou encore au CEVU. L'action culturelle ne peut être le fait d'une personne ou d'un groupe restreint, et il suffit de fréquenter un service culturel pour constater qu'il s'agit de lieux d'échange et de mouvement permanents.

Il convient donc - second point de rencontre possible - d'œuvrer en concertation. Les étudiants apportent leurs formidables potentialités, les institutions universitaires leurs savoir-faire et les moyens de mise en œuvre. Les formes de la collaboration sont diverses : soutien logistique, communication, mise à disposition de locaux, recherche de partenariats, coordination des actions, etc. Les services culturels accordent une attention particulière à la vie associative étudiante, même si les stratégies et les niveaux d'intervention diffèrent.

Au-delà des différences et des convergences, quels objectifs ? Même si le terme recouvre encore des notions larges et imprécises, la question de la vie étudiante se situe au cœur des préoccupations du ministère, des dirigeants universitaires, des associations et syndicats étudiants et des services culturels. Le retard accumulé est lourd, les universités ayant prévu peu de lieux permettant aux étudiants de développer la vie collective et culturelle. Dans les années post-68, on a surtout vu des mouvements étudiants politisés, cherchant un sens dans leur rapport à la société, mais se souciant

finalement peu de la vie même des établissements. Aujourd'hui encore, les lieux de vie et de rencontre, les espaces d'expression ou les salles spécifiques adaptées à l'action culturelle ne sont pas légion.

Des évolutions notables apparaissent cependant. Les bureaux de la vie étudiante, les Maisons de l'Étudiant, les vice-présidents étudiants ont incontestablement permis de mieux cerner la vie associative. Des espaces d'échange voient le jour en matière d'action culturelle : commissions où les étudiants occupent une place plus grande, meilleure lisibilité de l'emploi du FSDIE (Fonds de Solidarité des Initiatives Étudiantes). Les campagnes de demandes de subventions, la publication de critères d'attribution, l'évaluation des actions sont autant de facteurs favorisant une meilleure collaboration. Ainsi, l'ensemble des membres de la communauté universitaire est invité à réfléchir à cette question de la vie étudiante, à l'inscrire dans une politique d'établissement, et, pour partie, dans une politique culturelle.

Les divergences, voire les oppositions évoquées plus haut semblent aujourd'hui dépassées. Il est possible, tout en respectant les spécificités des uns et des autres, de trouver une cohérence dans les objectifs. L'action coordonnée des services culturels et des associations permet une triple rencontre :

- entre les étudiants et l'univers culturel de leurs aînés : c'est un moyen de socialisation, de réflexion sur les pratiques, les convergences et les ruptures,
- entre les étudiants et l'art, ce qui induit un regard critique sur les valeurs immédiates de la société,
- entre les étudiants et la cité, rencontre essentielle pour la formation à la citoyenneté.

Ainsi, au-delà des structures et des modes de fonctionnement, la politique culturelle, issue d'une conception humaniste et d'un idéal républicain, permet aux universités, à travers la formation, l'animation et la pratique artistique, de devenir réellement des lieux de vie et de remplir leur mission de service public.



LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS PUBLIENT...

**ANDRIEU, Bernard**

Professeur en Epistémologie du corps et des pratiques corporelles

L'écologie corporelle

Biarritz : Atlantica, 2011

Ce coffret réunit 4 volumes de l'œuvre de Bernard Andrieu sur l'interaction de l'homme avec la nature à travers les 4 éléments : le feu, l'air, l'eau et la terre.

En plein soleil : vers l'énergie par Bernard Andrieu ; préface d'Olivier Sirost

Prendre l'air : vers l'écologie corporelle par Bernard Andrieu ; préface de Pierre Parlebas

Bien dans l'eau : vers l'immersion par Bernard Andrieu ; préface de Thierry Terret

Un goût de terre : vers une cosmosenation par Bernard Andrieu ; préface de Jean Corneloup

**CHEVALIER, Jean-Frédéric**

Professeur en langues et littératures anciennes

Le Théâtre de l'Envie (1315-1640) :**actes du colloque international de Metz (5-7 octobre 2006)**

Metz : UPVM - Centre Ecritures, 2011

Aristote a défini $\epsilon\upsilon\lambda\omicron\upsilon\sigma\iota\varsigma$ et l'a distingué, dans la Rhétorique, de l'émulation et de l'indignation.

Depuis lors on n'a cessé, en Occident, de redouter l'envie, de l'analyser et de la peindre comme une figure du mal absolu et une image de la mort, masque livide, regard oblique et langue venimeuse. Les grands damnés des mystères médiévaux, Lucifer et Caïn, Hérode et Judas, sont des envieux. Parmi les personnages les plus médiocres et les criminels les plus noirs de Corneille, plusieurs sont des portraits vivants de l'envie. De la fin du Moyen Âge à l'époque baroque, le théâtre dénonce les opérations de l'envie dans les conflits religieux, les intrigues de cour, les exactions des puissants et les révoltes du peuple. Dans la comédie parfois, dans la tragédie presque toujours, l'envie est à l'œuvre. Vice moins spectaculaire que l'orgueil, passion moins connue que l'amour, cette maladie de l'âme se nourrit du secret ; le corps ne la manifeste pas toujours. Pour la faire venir à la lumière, il faut la montrer à l'aide de l'allégorie, en donner une description hallucinante ou mettre dans la bouche de l'envieux les mots que la tradition littéraire fera comprendre à un public averti. Maladie mortelle, l'envie appelle le plus haut remède, ici la charité qui fait les saints, ailleurs la générosité du héros.

**DESMARS, Bernard**

Maitre de conférences en histoire

Félix Maréchal (1798-1871) : médecin et maire de Metz

Metz : Editions Serpenoise, 2011

Félix Maréchal est un représentant assez caractéristique des notables provinciaux du XIXe siècle.

Ses activités médicales privées, mais aussi publiques (il est médecin des épidémies, membre du jury médical de la Moselle, médecin des hospices civils de Metz) lui permettent de construire un réseau de relations au sein des élites politiques et administratives du département, réseau complété par son entrée dans les principales sociétés culturelles messines. Sur le plan politique, il s'engage du côté des républicains libéraux et cumule les mandats locaux (conseiller municipal, conseiller d'arrondissement, conseiller général). Se ralliant au Second Empire en 1852, il est nommé maire de Metz en 1854. Il mène alors une politique urbanistique largement inspirée par les théories hygiénistes. Il favorise également le développement de l'instruction. Épuisé par le siège de 1870, il meurt au moment où Metz et une partie de la Lorraine sont annexés à l'Empire allemand. Il s'agit donc principalement, à travers la biographie de Félix Maréchal, d'étudier la construction de la notabilité locale et d'examiner les modalités de l'action municipale.

**FRESSENGEAS, Claude**

Professeur en mécanique

Mécanique des champs de dislocation

Paris : Hermès, 2010

Les dislocations sont des défauts de l'empilement atomique dans un matériau cristallin. La microscopie électronique permet de les observer et de mesurer leur densité. Dans les métaux, une densité de 1m de ligne de dislocations par mm³ de matériau est considérée comme faible. Une densité de 1 km par mm³ n'est pas rare dans un métal fortement déformé. Lorsqu'elles se déplacent dans le matériau, les dislocations produisent une déformation plastique. ●●●

••• Elles interagissent à courte distance, par exemple par contact, mais aussi à longue distance, au travers des distorsions élastiques du réseau cristallin qui les accompagnent. Il en résulte qu'elles s'organisent en structures ordonnées à une échelle micrométrique, ce dont les théories conventionnelles de la plasticité ne peuvent rendre compte, car elles ignorent leurs interactions et s'appuient au contraire sur des hypothèses de désordre parfait. Lorsque la taille de ces structures de dislocations est comparable aux dimensions des systèmes étudiés, cette incapacité devient préjudiciable. Utilisant une représentation continue de leurs densités, Mécanique des champs de dislocations décrit les ensembles de dislocations et leurs mouvements collectifs, illustre le caractère auto-organisé de la déformation plastique et montre ses conséquences sur le comportement mécanique des matériaux polycristallins. Il trouve son utilité dans l'étude des systèmes miniaturisés et la conception des matériaux nano-structurés.



LARTILLOT, Françoise
Professeure en langues et littératures germaniques
Kant : l'anthropologie et l'histoire
Paris : L'Harmattan, 2011

A la fin du 18e siècle, Kant écrit une série d'articles ou de traités sur l'histoire, l'anthropologie et la politique, dont le fameux «Qu'est-ce que les lumières?» (1784) ou le non moins fameux «Vers la paix perpétuelle. Une esquisse philosophique» (1795). Ces textes sont essentiels non seulement parce qu'ils font échos aux trois critiques kantienne mais aussi parce qu'ils traitent de difficultés philosophiques qui ont été celles du mouvement des Lumières dans son ensemble et qui restent les nôtres, à savoir de celles qui opposent l'«histoire idéale» et le «corrélât réaliste» de la philosophie morale kantienne. La manière dont Kant résout ces questions est présentée et analysée dans cet ouvrage par de grands spécialistes de la question kantienne ainsi que par de jeunes chercheurs. Ils nous rappellent l'actualité de cette pensée critique.



VANNIER, Marie- Anne
Professeure en théologie catholique
Les mystiques rhénans : Eckhart, Tauler, Suso : anthologie
Paris : Cerf, 2011

Cette anthologie s'inscrit dans un ensemble plus vaste, constitué par une autre Anthologie, celle de Nicolas de Cues, ainsi que par une Encyclopédie des mystiques rhénans d'Eckhart à Nicolas de Cues et leur réception et par un volume sur L'iconographie des mystiques rhénans. Ce vaste ensemble est le fruit d'une coopération franco-allemande entre l'Equipe de recherche sur les mystiques rhénans de l'Université de Metz (dont Marie-Anne Vannier est la directrice) et le Cusanus Institut de l'Université de Trèves Trèves (dont Walter Euler est le directeur après Klaus Reinhardt, Harald Schwaetzer étant le Président de l'Académie Nicolas de Cues). Cette coopération transfrontalière a permis de réunir pour la première fois en français, ces quatre ouvrages de référence sous un titre commun : L'apogée de la théologie mystique de l'Eglise d'Occident, en raison de l'originalité et de la profondeur des textes d'Eckhart, de Jean Tauler, d'Henri Suso et de Nicolas de Cues, qui constituent véritablement un sommet de la théologie mystique.



Profession Chercheur - épisode 10
Metz : UPVM - SAM, 2011

Cet épisode nous emmène voler en apesanteur. Nous suivons une expérimentation sur le lien entre anxiété et performances qui se déroule à bord de l'avion Zero-G de Novespace (Mérignac-Bordeaux) qui réalise des vols paraboliques en prévision des futurs voyages dans l'espace. Dans cette situation d'apesanteur qui produit un stress important, les douze sujets de l'expérience doivent réaliser des tâches précises. Leurs performances et leur état d'anxiété sont mesurés par l'équipe STAPS dirigée par Benoît Bolmont du Laboratoire d'Automatique humaine et de Sciences Comportementales (LASC) de l'UPV-M. Une aventure scientifique renversante !

MOTS EN Vogue

LES DEUX MOTS DE CETTE LIVRAISON SE DISTINGUENT, S'OPPOSENT.
ET POURTANT, ILS SE RÉPONDENT... ON LAISSE LE LECTEUR DÉCOUVRIR LE FIL ROUGE.

Mode

« Il est des mots qui émergent et qui se font remarquer, des mots qui pétillent, qui agacent parfois »¹, mais il est aussi des mots qui ne se voient plus, des mots auxquels on ne prête plus attention tellement ils ont imprégné le langage ordinaire. *Mode* est de ces mots que l'on côtoie au quotidien sans même s'en apercevoir, de ceux qui inondent l'espace public dans la rhétorique du moment, de ceux que l'on utilise et use par des expressions prêtes à l'emploi sans même s'en rendre compte. *Mode de vie, mode d'emploi, mode de paiement, mode de gouvernement, mode d'éducation, mode de scrutin...* Autant d'usages récurrents d'apparence banale, propres à noyer le mot, déjà vague en soi.

Et pourtant, *mode* est un terme bien plus intéressant qu'il n'y paraît, au point de mériter sa place dans ces fameux « mots en vogue », en particulier de par sa plurivocité. « Et cette plurivocité donne déjà une mesure de son importance » souligne Frédéric Monneyron dans son ouvrage consacré à la sociologie de la mode².

Mode, c'est étymologiquement, « manière, façon » – du latin *modus*. Originellement, *mode* était exclusivement féminin, signifiant proprement « la manière », c'est-à-dire la manière bonne par excellence, qui ne doit pas se raisonner. Plus tard (après le XVI^e siècle), le nom masculin³ est venu s'ajouter, comme si le genre féminin ne suffisait pas : on a dès lors deux mots homonymes. *Le mode* et *la mode* sont deux unités de lexique différentes, dont on ne peut s'empêcher de remarquer l'identité de forme et la proximité de sens.

Dictionnaires et encyclopédies confirment aujourd'hui cette définition très large qui ouvre

le comptoir des échanges dialectiques entre nom masculin et nom féminin. Le masculin de *mode* est un terme philosophique, un terme de logique, renvoie à une forme, une méthode, une manière d'être, autant d'acceptions qui s'interpénètrent dans un grand nombre de notions par un usage quasi-inévitable. Le féminin demeure fidèle à son sens premier, en signifiant « une manière temporaire et collective, de penser, de faire », « une manière de s'habiller à un moment, à un endroit particulier »⁴.

Mais les dictionnaires d'usage semblent ignorer le pouvoir de ce mot à se revitaliser. D'une part, l'imaginaire collectif envisage spontanément le terme dans sa forme nominale féminine, pour désigner la mode comme industrie, commerce de l'habillement – association dérivée du pluriel *modes*, qui définissait autrefois les ajustements, les parures à la mode dans l'habillement des dames. D'autre part, un glissement sémantique produit la construction spécifique à *la mode*, sorte de label de ce qui est « branché », « en vogue ». Le mot se réactive dans une acception nouvelle pour demeurer en mouvement, comme s'il craignait de tomber dans l'anonymat. *Mode* délaisse son article – *le* ou *la* – pour se défaire du poids d'un champ sémantique trop large et revendiquer une existence propre, au point de jouer d'associations « prêt-à-porter », tout aussi floues que confuses, marque d'une certaine emphase médiatique : *image mode, œil mode, idées mode, environnement mode, touche mode*⁵... Alors quel sera l'avenir de *mode* ? Le mot est à la mode, tout aussi pérenne qu'éphémère dans ses nouveaux usages. Le terme a encore de beaux jours devant lui, surtout à l'approche des défilés qui apporteront chaque jour leur lot de *mode*.

1 REVUE UNIVERS-CITÉ #1, RUBRIQUE « MOTS EN VOGUE », P. 14.

2 *Sociologie de la mode. QUE SAIS-JE ?*.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, PARIS, 2006, P. 6.

3 AU MASCULIN, ON UTILISAIT *moeuf* COMME TERME DE GRAMMAIRE ET DE MUSIQUE. LORSQUE L'EMPLOI DU MOT DEVINT PLUS FRÉQUENT EN S'ÉTENDANT À LA PHILOSOPHIE ET À LA JURISPRUDENCE POUR INDIQUER LA MANIÈRE D'ÊTRE D'UNE CHOSE, CE QUI LA REND « MODALE » ET FAIT SA « MODALITÉ », *moeuf* SE CHANGEA EN *mode*.

4 DÉFINITION EXTRAITE DU SITE L'INTERNAUTE, ENCYCLOPÉDIE, DERNIÈRE CONSULTATION LE SAMEDI 20 AOÛT 2011

HTTP://WWW.LINTERNAUTE.COM/DICTIONNAIRE/FR/DEFINITION/MODE/
5 EXPRESSIONS RELEVÉES DANS LE *Journal du Textile*, N°2093, 23 AOÛT 2011.

Historique, adjectif

Historique : voilà un mot banal et d'apparence discrète. Plus discret en tous cas que le nom *histoire* (*l'Histoire* !), auquel il est lié sémantiquement et formellement : au sens littéral, *un fait historique*, *un moment historique*, ne désignent guère autre chose que « un fait, un moment relevant de, lié à l'histoire » : dans le TLFi¹ « Relatif à l'histoire, qui appartient à l'histoire, qui est conforme à ses lois, à la réalité » est la première acception du mot. Dans ce sens premier, où les réalités qualifiées d'« historiques » (relevant de l'histoire) sont supposées lestées du poids des siècles (comme des monuments... historiques), on peut trouver quelque peu paradoxal de traiter *historique* comme un « mot en vogue ».

Et pourtant... L'emploi de ce mot devenu quasi-quotidien dans la presse, la manière dont il est employé et le sens qui lui est ainsi conféré en font un bon candidat pour notre rubrique.

Partons de quelques exemples, glanés au hasard dans la presse et sur internet, se rapportant à des thèmes divers de l'actualité : économie, politique, sport, « people », etc. :

- LA SUISSE SIGNE UN ACCORD FISCAL *historique*² AVEC L'ALLEMAGNE
(*le Figaro*, 10/08/11)
- KIM KARDASHIAN : UN MARIAGE *historique* ET PEOPLE
(*Trentitude*, NEWS DE STARS ACTUALITÉ PEOPLE, 10/08/11)
- « LE PARIS-SG A RÉALISÉ UN DOUBLÉ *historique* EN ÉQUIPES DE JEUNES CE WEEK-END » (06/06/2011)
- TITIMAEA (RUGBYMAN) : « *Historique* »
(*l'Équipe* 17/07/11)
- VISITE *historique* D'AHMADINEJAD EN IRAK
(7 sur 7, 02/03/2008)
- GUÉANT ESPÈRE LE « MEILLEUR RÉSULTAT *historique* » POUR LES EXPULSIONS EN 2011
(AFP, 8/08/2011)
- L'ONU VOTE UN TEXTE « *historique* » SUR LES DISCRIMINATIONS SEXUELLES (AFP, 17/06/2011)
- « LA RÉDUCTION DU DÉFICIT PRÉVUE EN 2011 EST-ELLE « *historique* », COMME LE DIT LE GOUVERNEMENT ? »
(*Les Échos*, 1/10/2010).

Employé le plus souvent dans les titres ou en phrase d'introduction³, l'adjectif qualifie ce qui est supposé faire date. Examinons ceci de plus près.

Historique, dans le sens du TLFi rapporté ci-dessus, est ce que les linguistes nomment un « adjectif relationnel » : il exprime une relation, vague et non spécifiée, avec le nom dont il est dérivé (*historique* = « de l'histoire », *scientifique* = « de la science », *princier* = « du prince » (Albert, au hasard) – *le mariage princier*). Dans ce sens, il ne dit rien de plus que le nom correspondant, mais sous forme adjectivale, cf. l'exemple suivant :

¹ *Trésor de la Langue Française informatisé*. DICTIONNAIRE QUASI-CONTEMPORAIN (FIN DU 19^{ÈME} SIÈCLE AU 20^{ÈME} SIÈCLE), [HTTP://ATILF.ATILF.FR/TLF.HTM](http://atilf.atilf.fr/TLF.HTM)
² L'ITALIQUE EST DE NOUS.
³ À L'ORAL (RADIO, TÉLÉVISION), L'ACCENT SUR LA PREMIÈRE SYLLABE EST DE MISE (*un accord his'torique*).



LE SON ET LUMIÈRE DE MEAUX MOBILISE LES TALENTS DE 500 FIGURANTS BÉNÉVOLES DANS LE CADRE *historique* DE LA CATHÉDRALE ET DU CHÂTEAU DU VIEUX CHAPITRE.

C'est ainsi que *historique*, épithète, peut aussi servir à la catégorisation de genres littéraires ou cinématographiques (*un film historique* vs *un film d'action*). Comme épithète encore, et toujours s'adaptant au nom dont il dépend, il peut prendre le sens de « premier (historiquement) », relativement à ce qui viendra :

LES DÉPUTÉS DÉBATTENT DEPUIS HIER D'UN PROJET DE LOI CENSÉ RÉORGANISER LE MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ EN OBLIGEANT L'OPÉRATEUR *historique* À VENDRE UNE PARTIE DE SA PRODUCTION À SES CONCURRENTS (EDF).

L'adjectif relationnel est soumis à certaines restrictions syntaxiques : on ne peut pas dire *un fait très/vraiment historique* ni *ce fait est historique* (« lié à l'histoire »), ou, pour prendre un autre exemple : *un film historique*, mais non *un film très historique*, *ce film est historique*. Ou plutôt si : on peut le dire, mais *historique* prend alors un autre sens, celui de « digne de l'Histoire ». C'est à ce glissement de sens (au demeurant très commun pour les adjectifs relationnels, cf. *un mariage princier* : « digne d'un prince ») qu'on a ici affaire. S'installe alors, sans nette rupture, une autre acception, où *historique* est synonyme de *mémorable* (tourné vers le futur) ou *d'inédit* (tourné vers le passé) – les deux à la fois, en fait. A vrai dire, cette acception n'est pas nouvelle, puisqu'il s'agit d'un des sens déjà mentionné par le TLFi : « Qui est conservé ou digne d'être conservé par l'histoire; qui est marquant, célèbre dans l'histoire. [...] ». Est « historique » ici, non pas ce qui traverse l'histoire, mais ce qui en émerge, ce qui survient, et se distingue ainsi sur un fond qui, par contraste, apparaît relégué dans l'ombre. A cet emploi de *historique* est alors conférée une certaine emphase, appropriée aux médias. Et ils en usent ! En effet, la presse, la parole politique aussi parfois, ne sauraient se satisfaire de la platitude de *historique* – adjectif relationnel. Comme si notre quotidien, ou la présentation de celui-ci, devait aller de rebondissement en rebondissement. Paradoxe, pourtant : l'énoncé même qui proclame le mémorable et l'inédit acquiert, finalement, la banalité d'un véritable tic de langage.

JEAN-VINCENT SCHEIL

[1858-1940]

BIEN CONNU DES JURISTES, LE CODE D'HAMMOURABI EST L'UN DES PLUS VIEUX TEXTES DE LOIS AU MONDE. CETTE STÈLE DE BASALTE COMPTE PRÈS DE 300 ARTICLES DE LOIS ÉCRITS EN ÉCRITURE CUNÉIFORME¹ ET EN LANGUE AKKADIENNE². CONSERVÉ AU LOUVRE, LE CODE FAIT PARTIE DES INCONTOURNABLES DU MUSÉE. SI TOUT LE MONDE SAIT QUE LA PIERRE DE ROSETTE A ÉTÉ DÉCHIFFRÉE PAR JEAN-FRANÇOIS CHAMPOLLION, RARES SONT CEUX QUI SAVENT QUE LE CODE D'HAMMOURABI A ÉTÉ TRADUIT PAR JEAN-VINCENT SCHEIL, PROFESSEUR EN SORBONNE, DOMINICAIN ET... LORRAIN.

Né le 10 juin 1858 à Kœnigsmacker, village du pays thionvillois, Jean Scheil débuta sa formation à l'école communale, puis au collège de Sierck. Souhaitant donner sa vie à Dieu, il étudia au Petit Séminaire de Montigny-lès-Metz et au Grand Séminaire de Metz. A l'instar de son frère aîné, Nicolas-Sébastien, Jean entra chez les Dominicains vers la fin de l'année 1881. Il y reçut le nom religieux de Vincent. Sa formation religieuse dura près de six années. En raison des « décrets » qui avaient interdit les congrégations religieuses, Jean-Vincent partit étudier en Espagne, puis en Autriche. Il prépara un doctorat en philosophie et en théologie. Il devait terminer sa formation de novice en Corse, où il fut ordonné prêtre en 1887. Durant ce temps d'études, Jean-Vincent a pu développer ses aptitudes naturelles aux langues, aussi bien vivantes qu'anciennes.

En 1887, il s'installa à Paris. Sur les conseils de ses supérieurs, il s'inscrivit à l'École des Hautes Etudes³. Là, il assista aux conférences d'égyptologie et celles d'assyriologie dispensées par Arthur Amiaud. Malheureusement, la mort de ce dernier en 1889 priva Jean-Vincent Scheil de son mentor en assyriologie. Dès 1889, Jean-Vincent Scheil publia la transcription,



la traduction et le commentaire d'une *Inscription assyrienne archaïque de Samsi-Rammân*, puis en 1890, les *Inscriptions de Salmanazar II, roi d'Assyrie*. Au vu de cette production scientifique, l'École des Hautes Etudes envoya Jean-Vincent Scheil en Egypte en qualité de membre de la Mission Archéologique Française du Caire (appelée aujourd'hui Institut Français d'Archéologie Orientale). De 1890 à 1891, il participa aux fouilles de Thèbes.

Après avoir longtemps hésité entre l'égyptologie et l'assyriologie, Jean-Vincent Scheil opta définitivement pour l'assyriologie. Il avait toutes les qualités pour servir au mieux cette science naissante : un esprit méthodique, une vue précise et rapide, une mémoire visuelle nécessaire à la lecture des textes cunéiformes, des qualités d'intuition et une grande

capacité de travail.

En 1937, dans le livre *Au service de Cléo*, Jean-Vincent Scheil livra au public son grand intérêt pour l'historiographie assyrienne : « Là apparut dans toute sa nudité la manière particulière des annalistes assyriens : des faits, des dates, des noms, le genre historique comme nous l'aimons ».

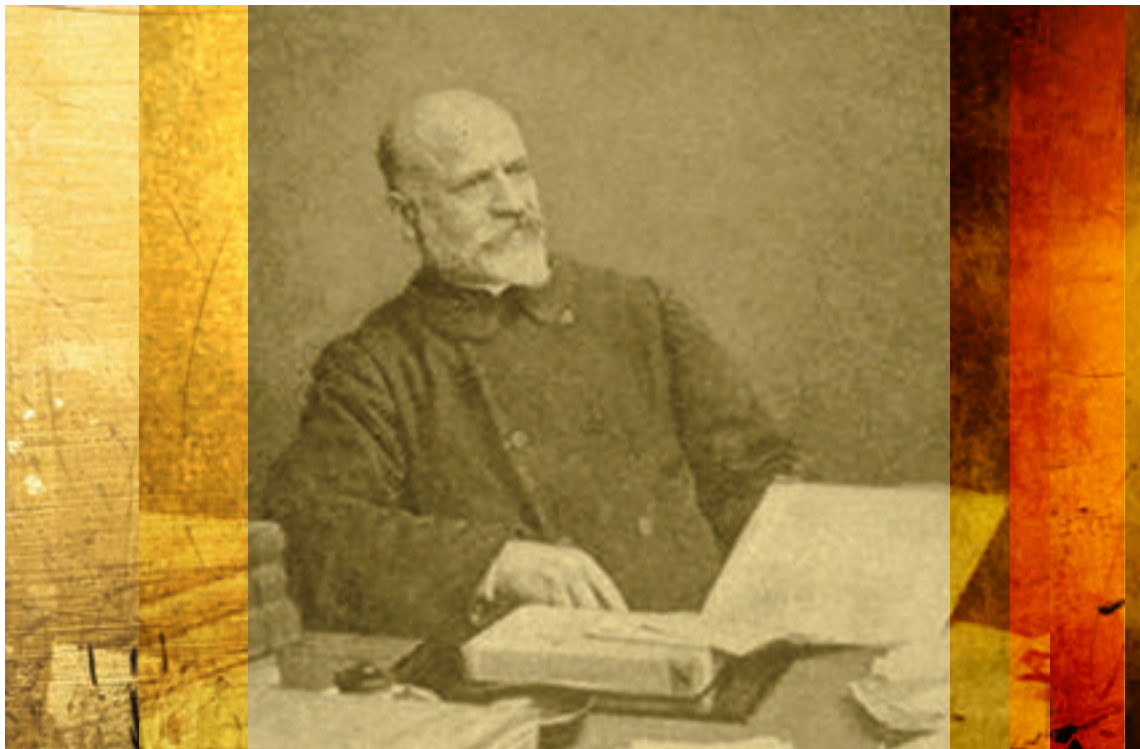
1 L'ÉCRITURE CUNÉIFORME UTILISE DES CARACTÈRES EN FORME DE CLOUS ET DE COINS.

2 LA LANGUE AKKADIENNE EST L'UNE DES PLUS ANCIENNES LANGUES SÉMITIQUES CONNUES.

LA LANGUE AKKADIENNE ÉTAIT PARLÉE ET ÉCRITE EN MÉSOPOTAMIE DU III^{ème} AU I^{er} MILLÉNAIRE AVANT J.C.

3 AUJOURD'HUI ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

4 SPÉCIALISTE DE L'ÉPIGRAPHIE, DE LA SCIENCE QUI ÉTUDIE LES INSCRIPTIONS SUR LES MATIÈRES DURABLES (PIERRE, BOIS,...).



Vers la fin de l'année 1892, sur proposition de Hamdi-Bey, directeur du Musée Impérial Ottoman, Jean-Vincent Scheil dirigea, pour le compte du Musée, une mission de fouilles à Sippar (non loin de Bagdad). L'année suivante (1893), il participa en qualité d'épigraphiste⁴ à la mission Chantre à Boghaz-Keui, en Anatolie centrale. Au cours de la même année, il se rendit au Musée Impérial Ottoman de Constantinople pour classer ses découvertes faites à Sippar. Satisfait du travail du Père Scheil, Hamdi-Bey confia au dominicain le classement et la rédaction du catalogue des antiquités chaldéennes, assyriennes et égyptiennes du musée. Jean-Vincent Scheil revint pendant près de dix ans, chaque été, pour finaliser ce travail.

Fort de ces expériences, et sur les recommandations de Jules Oppert (professeur d'assyriologie au Collège de France), Jean-Vincent Scheil rejoignit en 1895 la IV^{ème} section de l'Ecole des Hautes Etudes. Jusqu'en 1902, il fut simplement maître de conférences. En 1899, Jacques de Morguan le recruta en qualité d'assyriologue pour participer à la mission de Suse (située aujourd'hui en Iran). Jean-Vincent devait participer à trois campagnes de fouilles. Les nombreux textes découverts à Suse furent pour la grande majorité d'entre eux traduits et publiés par lui dans des délais très courts.

Lors de la découverte du Code d'Hammourabi, de décembre 1901 à janvier 1902, Jean-Vincent était à Suse. Fidèle à sa réputation de travailleur infatigable, Jean-Vincent transcrivit, traduisit et publia l'intégralité de ce texte en quelque mois. Pour le Père Scheil, « Le Code de Hammourabi est un des monuments, non seulement de l'histoire des peuples d'Orient, mais encore de l'histoire universelle ». Cet exploit lui valut

une immense reconnaissance de la communauté scientifique internationale. En 1902, il devint directeur d'études adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes. En 1906, il fut promu directeur d'études.

A la suite du décès de Jules Oppert, en 1905, Jean-Vincent Scheil fut pressenti pour lui succéder au Collège de France. Mais le ministre de l'Instruction Publique refusa de nommer un religieux à pareil poste. C'est un élève de Jean-Vincent Scheil, Charles Fossey, qui fut nommé au Collège de France. Toutefois, la communauté scientifique sut reconnaître à sa juste valeur les brillantes qualités intellectuelles du dominicain : en 1908, Jean-Vincent Scheil fut élu à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

Poursuivant sans relâche ses travaux et ses nombreuses publications, Jean-Vincent Scheil prit sa retraite en 1933, atteint par la limite d'âge. Bien que retraité, il ne quitta pas l'Ecole des Hautes Etudes. Il devait en particulier y rédiger le catalogue des tablettes cunéiformes de la collection de l'Ecole. En 1939, il retourna pour la dernière fois dans son village natal, peu avant la nouvelle invasion allemande. Il mourut à Paris le 21 septembre 1940. Il repose à Châtillon (Hauts-de-Seine). Pour honorer sa mémoire, la ville de Metz a donné son nom à une rue située aux confins des quartiers du Sablon et de l'Amphithéâtre.

Dans une de ses conférences, Dominique Charpin, directeur d'études en assyriologie et « héritier du Père Scheil » à l'EPHE, a retenu trois points principaux de la vie et de l'œuvre de Jean-Vincent Scheil : « le contact avec les documents originaux, le souci de la formation des jeunes et l'importance d'une diffusion rapide des recherches ».

UNE HISTOIRE COUSUE DE FIL... ROUGE

COULEUR LA PLUS VIVE MAIS PEU PRÉSENTE DANS LA NATURE À L'EXCEPTION NOTABLE DU COQUELICOT DANS NOS CONTRÉES, LE ROUGE A UN STATUT PARTICULIER DANS L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ DE PAR SA DUALITÉ ET SON AMBIVALENCE. IL REPRÉSENTE LE FEU ET LE SANG, INDISPENSABLES À LA VIE MAIS AUSSI SYMBOLES DE MORT. ECLATANT, IL ENTRAÎNE, SOUTIENT, GALVANISE ET EST ASSOCIÉ AU COURAGE, À LA SOLIDARITÉ, À LA DIGNITÉ, AU MÉRITE, AUX RÉVOLTES ET RÉVOLUTIONS, AU LUXE, À LA FÊTE, AU SPECTACLE. C'EST LE ROUGE DES DRAPEAUX, DES ENSEIGNES, DES CEILLETS AU BOUT DES FUSILS, DES RUBANS SOLIDAIRES AVEC LES PERSONNES ATTEINTES DU SIDA, DE LA CROIX OU DU CROISSANT ROUGE, DU TAPIS DÉROULÉ DEVANT L'HÔTE REMARQUABLE, DU RIDEAU AU THÉÂTRE, DES BOULES DE NOËL. PAR SON CÔTÉ SOMBRE, IL INTERDIT, ALERTE SUR LES DANGERS ET LES DYSFONCTIONNEMENTS, SANCTIONNE, INCITE À LA VIGILANCE EN INDIQUANT UN NIVEAU ÉLEVÉ DE DIFFICULTÉ OU D'AFFLUENCE, REFLÈTE LA VIOLENCE, L'ÉROTISME ET LE PLAISIR. C'EST LE ROUGE DES PANNEAUX ET CLIGNOTANTS ROUTIERS, DES LUMIÈRES DES APPAREILS, DES PÉRIODES CHARGÉES SUR LES ROUTES LORS DES VACANCES, DU CARTON D'EXCLUSION EN SPORT, DE L'ANNOTATION DU CORRECTEUR DANS LA MARGE, DES PISTES DE SKI, DES BRIGADES TERRORISTES, DES LANTERNES DES QUARTIERS CHAUDS ET DES ROBES JADIS IMPOSÉES AUX PROSTITUÉES.

Rubis, bordeaux, carotte, tomate, gueules, corail, framboise, feu, anglais, opéra, lie de vin, brique, fuchsia, cardinal, écrevisse, grenat, cuivre, minium, rouille, cadmium, carmin, cinabre, garance,... La liste est longue des qualificatifs de cette couleur qui témoignent de l'histoire des pigments et des teintures. D'ailleurs, parler de couleur rouge est en quelque sorte énoncer un pléonasme. Les termes latin « colaratus » et espagnol « colorado » désignent «coloré» et «rouge». Le russe « krasnoi » va plus loin signifiant à la fois rouge et beau, la Place Rouge est étymologiquement la belle place.

Mais pourquoi ce statut particulier du rouge ? Le nom latin Adamus du premier homme signifie «fait de terre rouge». La popularité du rouge est immédiate car sa chimie a été précoce et efficace. Les artistes des fresques préhistoriques ont utilisé un triptyque de pigments minéraux blancs - noirs - rouges. Les grottes de Lascaux, Altamira et Chauvet exposent la terre ocre et les oxydes de fer, dont la tonalité est

contrôlée par le nombre de molécules d'eau entourant l'atome de fer. Les couleurs du triptyque seront conservées tout au long de l'Antiquité. Le blanc était l'incolore, le noir représentait le sale et le rouge était la Couleur par essence, la première des couleurs. Avec les Egyptiens, les pigments rouges d'origine végétale apparaissent. L'alizarine et la purpurine sont extraites des racines de la garance (*Rubia tinctorum*), plante des régions tempérées et chaudes, répandue sur tout le globe. Ces colorants ont connu une certaine notoriété mais qui n'atteindra jamais celle des pigments d'origine animale notamment la pourpre de Tyr. Cette teinture issue d'une glande d'un mollusque méditerranéen rare (*murex*) valait littéralement de l'or à cause de la complexité d'extraction, 1 gramme de pourpre exigeait le traitement de 8000 à 40000 coquillages ! Sa grande stabilité comparativement aux autres couleurs et son mode d'obtention expliquent qu'elle symbolise le beau, l'apparat réservé aux hauts dignitaires du monde oriental et romain¹. A Constantinople, le code de Justinien condamnait

¹ MICHEL PASTOUREAU, DOMINIQUE SIMONNET,



UNIVERSITÉ DE
NORONDE
UNIVERSITY OF
THE
SOUTH
WEST
AFRICA



tout vendeur ou acheteur de tissu pourpre, réservé aux empereurs. L'exploitation à outrance du murex entraîne sa disparition des côtes du Moyen-Orient et de l'Égypte. Les teinturiers au Moyen Âge se tournent alors vers le kermes, d'où carmin, une cochenille parasitant les chênes. Le broyage et le séchage des femelles permettent d'obtenir une teinture rouge. Seuls les princes ont le droit de porter du rouge, tout contrevenant risque d'ailleurs la peine de mort. Par extension tout ce qui se rapporte à un pouvoir va arborer cette couleur : les rois et l'oriflamme vermeille de Saint Denis, l'église et ses cardinaux, la justice et ses juges. Amaranthe, andrinople, cramoisi, écarlate, pourpre, ces matières colorantes et étoffes prestigieuses témoignent de l'histoire sociale du rouge. Le pouvoir, la puissance et la richesse s'exhibent en pourpre, le premier choix en écarlate ; la magnificence en cramoisi. Si votre travail est jugé en cramoisi, la crise d'apoplexie ne vous menace pas, mais au contraire celle de la modestie, car cela signifie que la réalisation est parfaite². Toujours liée à la notion de faste, la mariée porte une robe rouge jusqu'à la fin du 19^e siècle comme c'est encore le cas en Chine.

La suprématie du rouge n'est pas en effet l'apanage de l'Occident. Chez les Amérindiens, les capteurs de rêves étaient teints à l'aide d'écorce de prunier sauvage. En Chine et au Japon, le rouge est symbole de sincérité, harmonie et bonheur. Il est bénéfique, donneur de vie, repousse les démons, d'où les portes d'entrée des maisons, celles des temples shintoïstes,

les palanquins transportant les mariés. Colorer en rouge le riz est une façon de souhaiter la réussite à un examen et le bonheur à un anniversaire. Un ruban rouge au poignet permet d'éloigner les mauvais esprits et les démons ; autour des pattes des animaux domestiques, il les protège des prédateurs et des sorciers. Cette même idée est appliquée en Occident au Moyen Âge pour se protéger de la peste. Elle explique d'ailleurs l'origine de la ceinture des zouaves. Celle des conscrits japonais le jour de leur départ traduit leur fidélité à la patrie.

Les Chinois, 3000 ans avant notre ère, connaissaient déjà le cinabre (sulfure de mercure) pour la préparation du vermillon, mais surtout pour l'obtention du mercure métallique après combustion. Pour les alchimistes chinois, cet « or potable » assure la prolongation de l'existence corporelle, la régénération par la mort. Nos alchimistes médiévaux empruntent, grâce au cinabre, symbole du sang et des principes vitaux, le même chemin de l'œuvre au rouge, qui est, après l'œuvre au noir et l'œuvre au blanc, le stade ultime avant l'apparition de la pierre philosophale ou pavot des philosophes. Le rouge est la couleur de la science et de la connaissance ésotérique.

Jusqu'au 19^e siècle, les deux sources principales des pigments rouges sont naturelles : le carmin couleur de luxe pour les élites et la garance moins éclatante et moins stable pour les paysans. A Milan, Venise et Nuremberg, les artisans teinturiers n'ont

² ANNIE MOLLARD-DESFOUR, LE DICTIONNAIRE DES MOTS ET EXPRESSIONS DE COULEUR, LE ROUGE, CNRS EDITIONS, 2000

LA MÉ MOIRE

ÉMOTIONNELLE, PROCÉDURALE, RELATIONNELLE, INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE, PLURIELLE ET DIVERGENTE, LA MÉMOIRE EST CERTAINEMENT LA PLUS COMPLEXE DES FONCTIONS SUPÉRIEURES : INDISPENSABLE MAIS CEPENDANT FAILLIBLE. POUR LE NEUROBIOLOGISTE JEAN-PIERRE CHANGEUX, LES TRACES DU PASSÉ QU'ENREGISTRE NOTRE CERVEAU ENGENDRENT DES SOUVENIRS POUVANT ÉGALEMENT S'ÉLABORER À TRAVERS DES PROCESSUS DE DISTORSIONS, DE SÉLECTION, VOIRE DE DÉSINFORMATION. DE LA MÊME MANIÈRE, SELON LE PHILOSOPHE PAUL RICOEUR, LA MÉMOIRE S'APPARENTE À « UNE MISE EN INTRIGUE DU PASSÉ » QUI IMPLIQUE UN TRI, AVEC TOUJOURS UN RISQUE D'INTRUSION DE L'IMAGINAIRE ET DU VIRTUEL. UNE GRANDE FACETTE DES RECHERCHES SUR LA MEMORIA PORTE AINSI SUR LA FAÇON DONT NOUS RECONSTITUONS LES SOUVENIRS DU PASSÉ. LA PSYCHOLOGIE COGNITIVE A MONTRÉ QUE LE CERVEAU NE MÉMORISE PAS COMME UN ORDINATEUR, LA MALADIE D'ALZHEIMER COMMENT LE STOCKAGE PEU PRENDRE FIN. MAIS AU FINAL, QU'EN EST-IL DE NOTRE DEVOIR DE MÉMOIRE ? SPÉCIALISTES DE LA COMMUNICATION, MAIS AUSSI, NEUROBIOLOGISTES, PSYCHOLOGUES, SOCIOLOGUES, INFORMATIENS, LITTÉRAIRES, CHIMISTES OU ENCORE JURISTES ONT ÉTÉ INVITÉS DANS CE DOSSIER À S'EXPRIMER SUR CE THÈME.

- MÉMOIRE DE L'EAU
- MÉMOIRE ET DROIT
- ALLIAGES À MÉMOIRE DE FORME : QU'Y A-T-IL DE COMMUN ENTRE UNE ARMATURE DE SOUTIEN-GORGE, UNE MAIN ROBOTISÉE HUMANOÏDE ET UN AVION DE COMBAT F14 ?
- MÉMOIRE VIVE
- VERS UNE RECONNAISSANCE DE L'HISTOIRE MIGRATOIRE DE LA POPULATION EN LORRAINE ?
- LES MÉCANISMES DE LA MÉMOIRE
- LA MÉMOIRE COLLECTIVE DANS LA LITTÉRATURE DE LA CARAÏBE
- LES TROUBLES DE LA MÉMOIRE : LE POINT DE VUE DU NEUROLOGUE
- LA MÉMOIRE ET SES ACTUALITÉS



LA MÉMOIRE DE L'eau

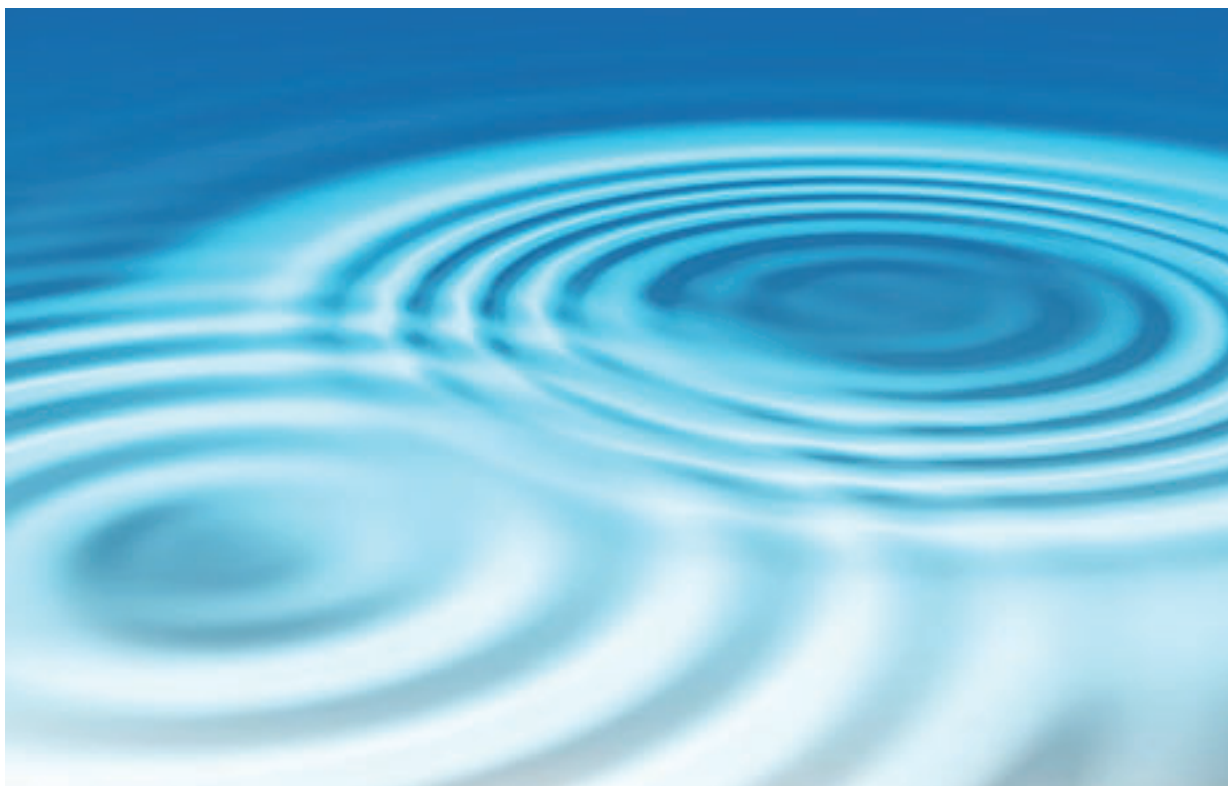
QUE S'EST-IL PASSÉ DANS LE LABORATOIRE DE JACQUES BENVENISTE DEPUIS LES ANNÉES 80 JUSQU'AU DÉBUT DES ANNÉES 2000 ? QUEL RÔLE LE JOURNAL *NATURE* A-T-IL JOUÉ DANS CETTE AFFAIRE ? L'EAU A-T-ELLE DÉFINITIVEMENT PERDU SA MÉMOIRE ? L'HISTOIRE COMMENCE AU DÉBUT DES ANNÉES 1980. SUITE À DES CONTRATS INDUSTRIELS, L'UNITÉ 200 DE L'INSERM, DIRIGÉE PAR JACQUES BENVENISTE, TESTE LES EFFETS DE SOLUTIONS OBTENUES SELON LES PRINCIPES DE L'HOMÉOPATHIE. APRÈS DES DILUTIONS EN SÉRIE, LA PROBABILITÉ DE TROUVER UNE MOLÉCULE ACTIVE DEVIENT PROCHE DE ZÉRO DANS LES HAUTES DILUTIONS. POURTANT, DANS CERTAINES EXPÉRIENCES AVEC DES CELLULES SANGUINES (LEUCOCYTES BASOPHILES), UN EFFET BIOLOGIQUE EST OBSERVÉ. SCEPTIQUE AU DÉPART VIS-À-VIS DE L'HOMÉOPATHIE ET DE SES PRINCIPES D'UN AUTRE ÂGE, J. BENVENISTE COMMENCE À RÉVISER SON OPINION.

Après plusieurs années de travaux expérimentaux, J. Benveniste est convaincu que de simples contaminations ne peuvent expliquer ces résultats. Dès lors, il considère qu'il se doit de les porter à la connaissance de la communauté scientifique. Une longue négociation commence alors avec la revue *Nature* à partir de juin 1986. Dans le même temps, d'autres laboratoires sont mis à contribution pour reproduire les expériences ; des expériences à l'aveugle contrôlées par huissier confirment les résultats antérieurs. Enfin, deux articles sur les hautes dilutions sont publiés par l'équipe dans d'autres journaux. Pourtant *Nature* et les experts que la revue sollicite continuent d'afficher leur scepticisme vis-à-vis de l'idée d'un effet biologique « sans molécules ».

De manière inattendue, fin mai 1988, John Maddox, le directeur de *Nature*, annonce à J. Benveniste qu'il a décidé de publier l'article dans le mois qui suit. A une réserve près toutefois : J. Benveniste doit accepter le principe d'une expertise dans son laboratoire. Chose étrange, cette enquête interviendrait après la publication de l'article. Pourquoi alors ne pas différer alors la publication de quelques semaines ? Avec le recul, les déclarations des divers protagonistes permettent aujourd'hui d'affirmer qu'il s'agissait d'une manœuvre de J. Maddox : mettre d'abord ces résultats en pleine lumière pour mieux les éreinter ensuite. Ce plan a pourtant failli ne pas réussir. Le trio d'« enquêteurs » dirigé par J. Maddox a un a priori : il est persuadé que J. Benveniste est de bonne foi mais que quelqu'un lui joue des tours à son insu. Les autres enquêteurs sont Walter Stewart,

un chercheur controversé dans les milieux universitaires américains pour ses enquêtes sur des cas de fraude scientifique, et le prestidigitateur James Randi, vedette de nombreux shows aux Etats-Unis. Le rôle de ce dernier (il le dira lui-même) était de surveiller discrètement l'équipe de J. Benveniste. En conséquence, les « enquêteurs » se bornent les premiers jours à déambuler dans les locaux, à bavarder avec les membres de l'équipe et à se faire commenter les cahiers d'expériences. Pendant ce temps, des expériences sont réalisées, y compris une expérience à l'aveugle ; cette dernière sur l'insistance de l'équipe de J. Benveniste, qui entend bien que la démonstration soit complète ! L'atmosphère est cordiale jusqu'au soir du troisième jour où le drame se noue. Tout d'abord J. Randi doit se rendre à l'évidence, il n'a pas observé de comportement suspect. Ensuite, les expériences réalisées confirment les observations publiées dans l'article. S'ils continuent sur cette lancée, les enquêteurs vont devoir reconnaître la validité des expériences dans leur rapport ! Ils décident alors de placer la barre très haut et organisent une nouvelle série d'expériences. En dehors de tous les usages de bonne pratique scientifique, les enquêteurs s'impliquent alors dans l'expérimentation qu'ils sont censés contrôler. W. Stewart code les échantillons et pipette lui-même les suspensions cellulaires ; les cellules colorées sont dénombrées au microscope par deux membres de l'équipe. En dépit des remarques répétées de ces derniers sur la mauvaise qualité des échantillons, les enquêteurs insistent pour poursuivre ces comptages





intensifs. Comme on pouvait s'y attendre, les résultats de ces dernières expériences sont totalement désastreux.

Nature publie quelques semaines plus tard un compte rendu concluant que les résultats revendiqués dans l'article publié sont une « illusion ». Pour contrer ces conclusions, J. Benveniste organise une longue série d'expériences à l'aveugle supervisées par un statisticien afin de montrer que, dans des conditions « normales », les résultats sont bel et bien présents. Ils ne font cependant guère parler d'eux et ne seront publiés qu'en 1991. Car le mal est fait et c'est maintenant la traversée du désert pour J. Benveniste. Si la direction de l'INSERM cherche à ne pas en faire un martyr, elle fait également en sorte de protéger l'institution et son administration manœuvre pour vider le laboratoire de ses forces vives. Tout en étant toujours salarié de l'INSERM, J. Benveniste n'a plus de chercheurs attirés. Les industriels de l'homéopathie s'étant éloignés, c'est sur des crédits privés provenant de nouveaux mécènes que J. Benveniste poursuit ses travaux dans une ancienne annexe du laboratoire.

Mal connues du public, car moins médiatisées que l'épisode avec *Nature*, ces années sont néanmoins riches sur le plan expérimental. J. Benveniste développe ce qu'il appelle la « biologie numérique ». Il prétend alors être capable de « capter » à l'aide d'une simple bobine électrique et d'enregistrer sur une mémoire informatique la « signature » de molécules. En inversant le système et en « jouant » ces enregistrements à un système biologique, il affirme démontrer la validité de ses hypothèses. Les modèles expérimentaux qu'il utilise alors sont le cœur isolé de cobaye puis la coagulation plas-

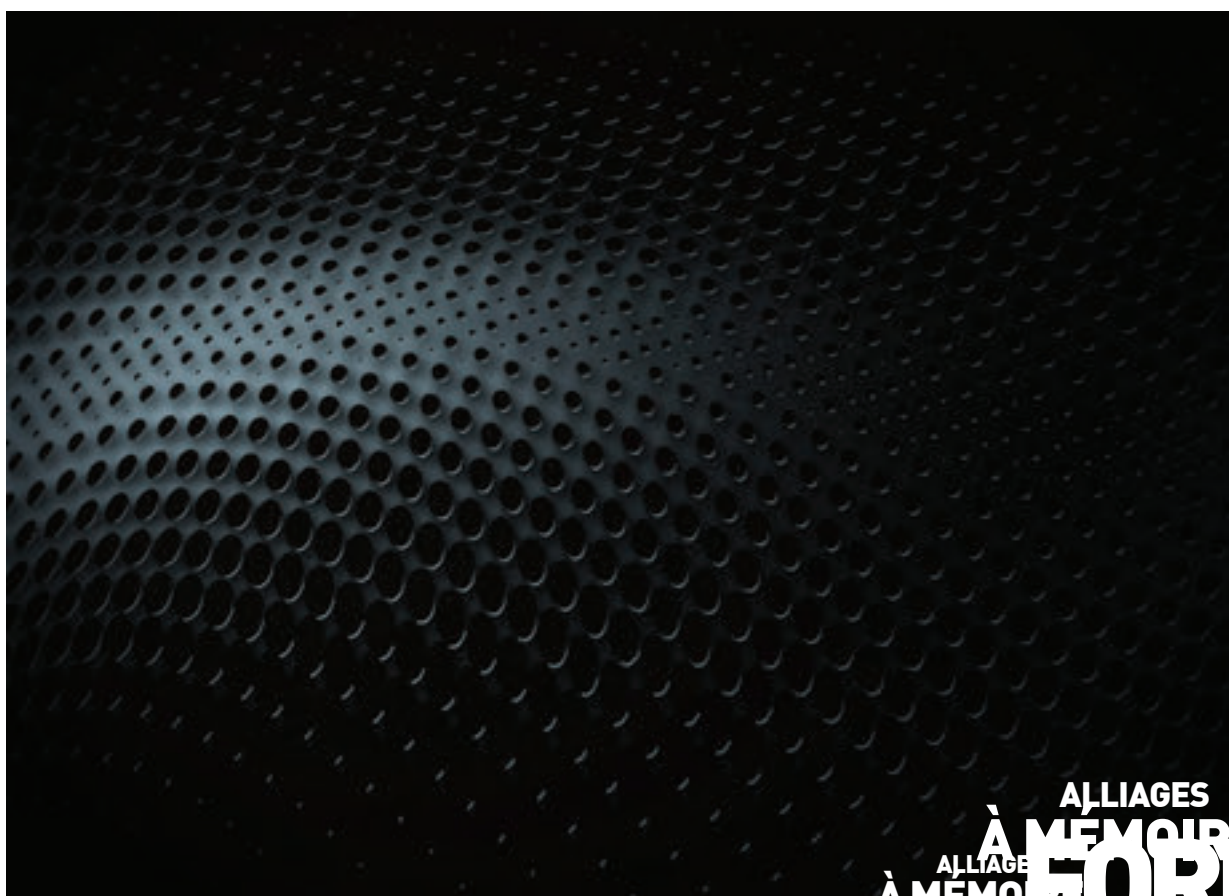
matique. Ces expériences suscitent un scepticisme encore plus grand que les « hautes dilutions ». Au cours des années 1990, il convie des scientifiques à assister à ses expériences et organise en particulier des « démonstrations publiques ». Ces démonstrations peinent à convaincre toutefois. Si un effet biologique est de toute évidence produit au cours de ces démonstrations, des discordances dans les résultats sont néanmoins souvent observées. Dans l'espoir de s'affranchir de ces incohérences attribuées à des « contaminations électromagnétiques », l'équipe de J. Benveniste construit un robot analyseur qui réalise automatiquement l'ensemble des manipulations des expériences de coagulation (depuis le choix aléatoire des « signatures » jusqu'à l'impression des résultats).

La longue histoire de la mémoire de l'eau connaît son apogée en 2001 avec une expertise de la DARPA (*Defense Advanced Research Projects Agency*), une agence du département de la Défense du gouvernement US. Cette agence a commissionné une équipe scientifique multidisciplinaire afin d'évaluer la « biologie numérique » de J. Benveniste. Dans un article publié en 2006, l'équipe de scientifiques conclut qu'ils ont bien observé des résultats avec le fameux robot automatique en faveur des hypothèses de J. Benveniste, mais que des effets « liés à l'expérimentateur » pourraient bien expliquer ces résultats curieux. Ils ajoutent néanmoins que pour le moment il n'existe pas de cadre théorique pouvant prendre en compte de tels effets.

Le problème se serait-il donc déplacé du milieu aqueux vers un mystérieux « effet expérimentateur » ? Que nous réservent les prochains épisodes de cette singulière saga scientifique ?

ALLIAGES À MÉMOIRE DE FORME

QU'Y A-T-IL DE COMMUN ENTRE UNE ARMATURE DE SOUTIEN - GORGE,
UNE MAIN ROBOTISÉE HUMANOÏDE ET UN AVION DE COMBAT F14 ?
UN MATÉRIAU BIEN MYSTÉRIeux, QUASI-MAGIQUE...





Soutien-gorge, main robotisée et avion de chasse

Toutes les femmes sont différentes, ont des poitrines différentes. Pourtant, il n'existe qu'un nombre limité de formes et tailles de bonnets de soutiens-gorge. Pour une question de confort, il faut que les armatures se déforment et épousent parfaitement la poitrine sans exercer une pression désagréable. Cependant, par définition, une armature doit être également assez rigide pour assurer une forme décente au galbe. Difficile d'imaginer la difficulté de la chose, mais d'importants efforts sont réalisés pour trouver un matériau qui assure pleinement ces caractéristiques. Ces matériaux existent, on les appelle "Alliage à Mémoire de Forme" (AMF). Des chercheurs imaginent également utiliser ce type de matériau pour remplacer les muscles et/ou tendons d'une main robotisée humanoïde, dans l'objectif de remplacer le membre d'une personne amputée. Pour permettre aux personnes handicapées de retrouver un usage au moins partiel de leur main, il faut réussir à articuler artificiellement 14 phalanges pour les 5 doigts, ce qui reste encore de nos jours une prouesse technologique. En effet, ces muscles artificiels requièrent des caractéristiques bien particulières : en plus de se déformer de manière importante, les muscles qui relient les phalanges doivent produire et donc résister à des efforts peu compatibles avec cette déformation (pour des matériaux métalliques classiques) ; là encore, les AMF sont la solution.



Enfin, et c'est là l'une des premières applications de ces matériaux aux particularités étranges, l'avion de combat F14, mondialement célèbre pour être le «héros» du film *Top Gun*, en contient. Cet avion de chasse est équipé de tubes en titane qui soulèvent de grandes difficultés lorsqu'on souhaite les raccorder entre eux. La seule façon simple et efficace de procéder a été d'utiliser des manchons (tube enserrant deux autres tubes de diamètre plus petit) en AMF, capables d'acquiescer 2 formes différentes, à haute et basse température, pour le positionnement puis le serrage. L'effort de serrage obtenu, impossible à obtenir d'une autre façon, permet le maintien des tubes entre eux avec une étanchéité parfaite. Là encore, les AMF sont à l'honneur.

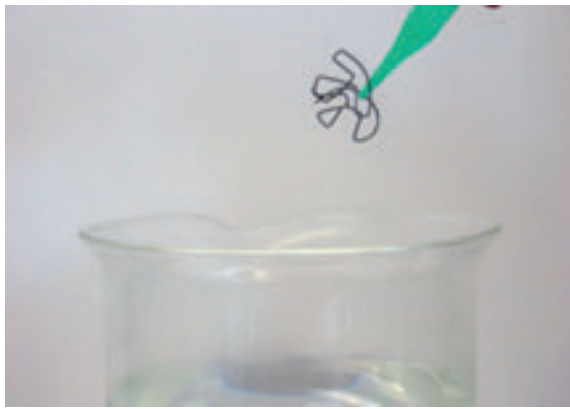
Que sont-ils ?

Oublions liquide, gaz et plasma... les AMF sont des matériaux solides. A l'état solide, on distingue les polymères (communément dénommés plastiques), les céramiques et les métaux (on parle généralement d'alliages métalliques plutôt que de métaux purs car ces derniers sont très difficiles à obtenir). Chaque alliage métallique a ses propriétés intrinsèques (élasticité, rigidité, dureté...), fonction de ses constituants, de leur structure, de leur texture... Enfin, parmi eux, il y en a aux propriétés très étonnantes telles que «*mémoire de forme*» et «*superélasticité*» : les AMF⁽¹⁾. Propriétés si étonnantes que l'on parle parfois de matériaux intelligents ! Quelles propriétés peuvent-elles être à l'origine de tels qualificatifs pour un matériau inerte ?

Superélasticité et effet mémoire

On retient surtout des AMF l'effet spectaculaire de mémoire de forme, gouverné par la température. Il vous suffit d'imaginer tordre un objet simple puis de le voir reprendre sa forme initiale après l'avoir plongé dans de l'eau chaude pour avoir un aperçu de cet effet très spectaculaire. On utilise cette propriété «*mnésique*» dans le domaine biomédical pour en faire des stents ou agrafes. En effet, on peut introduire de petites structures en AMF sous une forme qui facilite le positionnement dans le corps humain, en ayant «*programmé*» une forme particulière que la structure en AMF prendra à la température du corps, relativement constante. On peut également utiliser les efforts que développe le matériau lorsqu'il reprend sa forme originelle pour briser des roches, moyen plus sécuritaire qu'un bâton de dynamite ! Si l'effet mémoire est particulièrement spectaculaire, beaucoup d'applications sont cependant issues du caractère superélastique de ces matériaux. En effet, sous l'action d'une force appliquée, les AMF peuvent se déformer 500 fois plus que des alliages classiques ! Et cela, sans qu'il subsiste de déformation résiduelle une fois la force ôtée. Cette propriété permet aux fils d'orthodontie qui garnissent bien souvent la dentition de nos enfants de mieux répartir les efforts sur la dentition et de ne pas avoir à être retendus régulièrement.

Superélasticité, effet mémoire... Quel est donc le secret qui leur confère ces propriétés atypiques pour des alliages métalliques ?



Le changement de phase

Les alliages métalliques (dont les AMF font partie) sont composés d'atomes qui se répartissent naturellement sous forme de réseaux ; on parle de structure cristalline. Cette structure se déforme en fonction des efforts qu'elle subit. Pour des forces faibles, les atomes vont s'éloigner des atomes voisins sans rien modifier de leurs positions respectives ; un peu comme s'ils étaient tous reliés entre eux par des ressorts. On appelle cela l'élasticité du matériau. Comme le terme «*élasticité*» l'indique, si on retire la force, les atomes retrouvent leur position initiale et l'on retrouve le matériau de départ à l'identique, il n'y a pas de déformation permanente. Pour des forces plus importantes, de nombreux atomes vont se déplacer à l'intérieur du matériau (des «*ressorts*» joignant les atomes vont se rompre), créant une déformation irréversible ; le matériau n'est plus tout à fait le même lorsque la force qui a agi sur lui n'agit plus, il s'est déformé irréversiblement, on parle de plasticité du matériau. Cette plasticité n'est pas souhaitée par l'utilisateur qui ne retrouve pas la forme de son matériau de départ.

A l'état solide, il est également possible d'observer (avec les moyens adéquats, pas à l'œil nu) des changements dans la microstructure d'un matériau métallique sollicité par des forces ou soumis à une baisse de température ; on parle alors de changements de phase. **Les AMF sont sujets à ces changements de phase**, qui correspondent à un



déplacement d'ensemble et simultané d'un grand nombre d'atomes de la microstructure et qui peuvent entraîner une déformation bien plus importante que l'élasticité classique. Le secret réside dans le fait que cette déformation est réversible : un retour en arrière (suppression de la force ou réchauffement de la structure en AMF) va entraîner un changement de phase inverse, pendant lequel les atomes vont reprendre très naturellement la place qu'ils occupaient au départ. On retrouve le matériau et la structure d'origine comme par magie.

Une autre vision des choses

Lorsque vous êtes invité à une soirée, vous êtes un atome, entouré d'autres atomes. Certains sont à votre table par affinité, d'autres groupes d'atomes sont à d'autres tables. Vous bavardez, échangez, mais rien ne se passe d'extraordinaire jusqu'à ce qu'une musique vous guide, vous et l'ensemble des atomes, vers la piste. Considérez que vous passez en phase «*danse*». Pendant cette phase musicale, l'ensemble des atomes s'est mêlé, formant des groupes, tout en conservant les affinités que vous aviez assis. Un peu plus tard, la musique s'arrête et très naturellement chacun retrouve sa place autour des différentes tables. Vous êtes repassé en phase «*discussion*».

Les atomes sont comme nous, ils aiment les positions stables, à certaine distance de leurs voisins. Mais parfois, quand l'environnement les perturbe, ils bougent pour adopter une position plus appropriée à l'ambiance. Et comme ils apprécient tous la même musique, ils bougent de concert, jusqu'à modifier la forme du matériau. Leur musique à eux ? C'est la température ! Ou les efforts qu'ils subissent !

Un retour aux conditions initiales et ils retrouveront leur place, naturelle, à savoir celle qui minimise leur dépense d'énergie. Un peu comme nous, me direz-vous... ? Nous sommes faits d'atomes fainéants, certes, mais l'excuse n'est pas valable...

I LES AMF POSSÈDENT D'AUTRES PROPRIÉTÉS QUE NOUS PASSERONS SOUS SILENCE : EFFET CAOUTCHOUCIQUÉ, POUVOIR AMORTISSANT...

LE DROIT & MÉMOIRE

LE DROIT ACCORDE À LA MÉMOIRE UNE GRANDE IMPORTANCE AFIN, SELON LES CAS, DE LA FAVORISER, DE LA PROTÉGER OU, AU CONTRAIRE, DE L'EFFACER. LE SOUVENIR OU, INVERSEMENT, L'OUBLI DU PASSÉ CONSTITUENT RAREMENT POUR LES JURISTES DES ATTITUDES NEUTRES. ELLES PEUVENT, DANS CERTAINES CIRCONSTANCES, FAIRE NAÎTRE DES PRÉJUDICES INDIVIDUELS OU COLLECTIFS QUE LE DROIT NE PEUT PAS IGNORER.

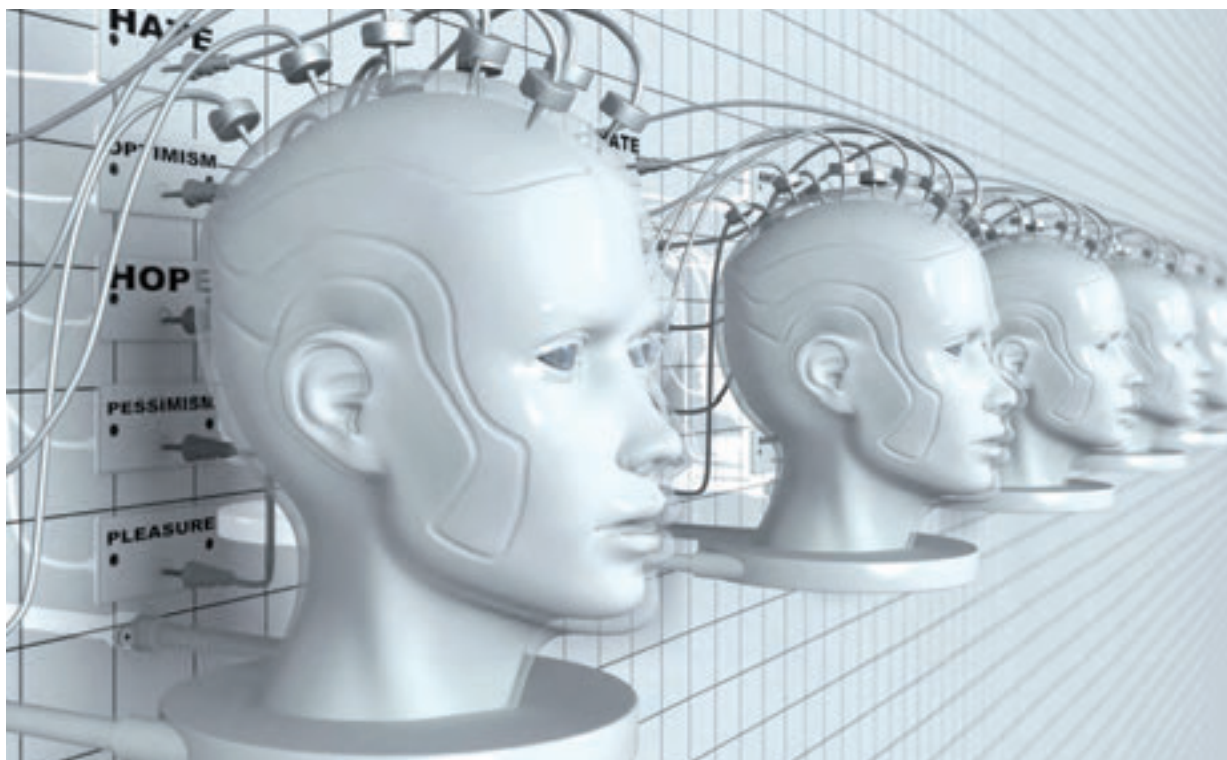
En premier lieu, le droit peut *favoriser* et *développer* la mémoire. Tel est le cas lorsque le Parlement considère que d'importantes étapes de notre histoire, ou de l'histoire mondiale, ne doivent pas être oubliées. Depuis le début des années 1990, ont été votées en France des lois dites « mémorielles », dont le but est d'éviter l'oubli, voire la négation, de faits historiques incontestables. La première, dite loi Gayssot, du 13 juillet 1990 sanctionne pénalement les personnes qui contestent l'existence d'un ou plusieurs crimes contre l'humanité tels qu'ils ont été définis par le Tribunal militaire international de Nuremberg (1946) et qui ont été commis soit par une organisation déclarée criminelle, soit par une personne reconnue coupable de tels crimes par une juridiction française ou internationale.

Une décennie plus tard, est intervenue la deuxième loi mémorielle en date du 29 janvier 2001, comportant un article unique, selon lequel
« La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 ».

La troisième loi mémorielle, dite loi Taubira, a été votée le 21 mai 2001 et tend à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. Ce texte prévoit que la République Française reconnaît à la fois la traite négrière transatlantique et la traite dans l'Océan Indien, ainsi que l'esclavage qui ont été perpétrés dès le XV^{ème} siècle aux Caraïbes, aux Amériques, dans l'Océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes. De tels actes constituent des crimes contre l'humanité. Au-delà de cette proclamation, la loi du 21 mai 2001 dispose également que les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accordent à l'esclavage et à la traite négrière la place conséquente qu'ils méritent. La dernière loi mémorielle remonte au 23 février 2005 sur le thème de la reconnaissance de la Nation et de la

contribution nationale en faveur des Français rapatriés. Certaines dispositions de ce texte, dans leur rédaction initiale, ont suscité une controverse. Cette loi avait prévu que les programmes de recherche devaient accorder une place à la présence française en Outre-Mer (Afrique du Nord, Indochine) et que les programmes scolaires devaient mettre en avant le rôle positif de cette présence. Néanmoins, les dispositions relatives au rôle positif de la colonisation française ont été abrogées en 2006.

Les juristes expriment des opinions très diverses sur les lois mémorielles. D'abord, leur portée pratique est inégale car seule la première de ces lois (1990) est assortie de sanctions pénales. Les autres, plus récentes, ressemblent davantage à des proclamations symboliques qu'à de véritables textes créateurs de droits. Dans le système juridique français, les lois ne portent en général pas de jugement de valeur sur des faits : elles se contentent de prévoir des droits, des obligations et des sanctions à l'égard des personnes qu'elles visent. Les lois mémorielles constituent donc des textes juridiques atypiques qui établissent un lien entre le Droit et l'Histoire politique contemporaine ou plus ancienne. La loi Gayssot est intervenue pour faire obstacle aux idées négationnistes qui refusent d'admettre l'existence du génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre Mondiale. Les trois autres lois mémorielles ont pour but de reconnaître la souffrance des personnes victimes de certaines atrocités (arméniens, peuples colonisés par la France, harkis, rapatriés) et de lutter contre la négation de faits historiques tels que l'esclavage ou la traite des noirs. Ensuite, une distinction doit être établie entre le fait d'oublier le passé – par exemple l'histoire coloniale de la France – et le fait de nier des événements qui sont pourtant avérés. Oublier le passé signifie que la mémoire de certains faits disparaît peu à peu compte tenu de l'écoulement du temps ; nier le passé est une



attitude bien plus radicale qui consiste à affirmer que tel ou tel fait n'a pas existé. Enfin, certains font valoir que le vote de lois mémorielles a pour effet pervers de reconnaître des revendications particulières mises en avant par des groupes de pression qui souhaitent que l'Etat admette officiellement leurs souffrances passées. Les détracteurs des lois mémorielles font observer que le législateur n'est pas juge de l'histoire et ne doit pas conférer à des personnes ou à des groupes la qualité de « victime ». La volonté de promouvoir le devoir de mémoire ne saurait prendre en compte l'ensemble des souffrances endurées par les peuples ou les individus au cours de l'histoire car le nombre de lois mémorielles à adopter serait alors infini.

En deuxième lieu, le droit *protège* la mémoire, en ce sens qu'il évite qu'elle ne soit dégradée en certaines circonstances. Le code civil prévoit, par exemple, la révocation d'un testament lorsque les héritiers du défunt ont commis des injures graves à la mémoire du testateur, c'est-à-dire à son honneur posthume (code civil, art. 1047). De plus, le code pénal prévoit, afin de préserver la mémoire des morts, des peines sévères à l'encontre de ceux qui profanent des tombes. La violation ou la profanation, quel que soit le moyen utilisé, de tombeaux, de sépultures, d'urnes cinéraires ou de monuments érigés à la mémoire des morts sont sanctionnées d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende (Code pénal, art. 225-17). A travers ces exemples, on relève la subtilité du terme de « mémoire » dans le droit. Le mot peut évoquer le souvenir mais également la dignité d'une personne décédée.

En troisième et dernier lieu, le droit *efface* parfois la mémoire. Autrement dit, une mémoire trop

complète ou trop longue peut être nuisible, ou peut porter des atteintes disproportionnées à la vie privée des personnes dont notamment les images ou les correspondances sont conservées. Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), d'Internet ou des téléphones portables permet de garder en mémoire de nombreuses données susceptibles d'affecter la vie privée des personnes (courriels, SMS, enregistrements vidéo...). Le problème est complexe. Ces éléments peuvent être d'un précieux secours afin de résoudre des enquêtes policières. Toutefois, les capacités modernes de stockage et de conservation des données étant illimitées, le législateur a prévu leur destruction automatique lorsque l'autorité qui les a collectées n'avait pas le pouvoir de le faire. Bien avant l'essor de ces techniques modernes, le Parlement avait voté la loi Informatique et Libertés (1978). Le code pénal contient aujourd'hui des dispositions sur les atteintes aux droits de la personne résultant des fichiers ou des traitements informatiques. Est par exemple puni de cinq ans d'emprisonnement et 300 000 € d'amende le fait de mettre ou de conserver en mémoire informatisée des données à caractère personnel concernant des infractions, des condamnations ou des mesures de sûreté (code pénal, art. 226-19).

En dehors du droit pénal, la vie des affaires ne prévoit la conservation de données commerciales qu'un certain temps. Le code de commerce dispose par exemple que les obligations nées à l'occasion de leur commerce entre commerçants (ou entre ces derniers et des non-commerçants) se prescrivent par (? ça se dit ?) cinq ans (code de commerce, art. L. 110-4).

VERS UNE RECONNAISSANCE DE L'HISTOIRE MIGRATOIRE DE LA POPULATION EN LORRAINE ?

LES MIGRATIONS HUMAINES FONT PARTIE INTÉGRANTE DE L'HISTOIRE DE LA LORRAINE. POUR S'EN CONVAINCRE ET SANS AVOIR À REMONTER À L'HISTOIRE ANTIQUE, IL SUFFIT DE SE REPORTER AUX FLUX DE MIGRANTS QUI S'Y SONT INSTALLÉS DEPUIS LA FIN DU XIX^E SIÈCLE. LES ARRIVÉES MASSIVES D'ÉTRANGERS ONT PERMIS DE DÉVELOPPER LES BASSINS DU FER, DU CHARBON ET DU TEXTILE LORRAIN, LES INDUSTRIES INTERMÉDIAIRES ET L'AGRICULTURE. DES VILLAGES - TELS CELUI DE JOEUF - QUI NE COMPTAIENT QUE QUELQUES CENTAINES DE PERSONNES EN 1870 SONT DEVENUS DES CITÉS INDUSTRIELLES DE PLUSIEURS MILLIERS D'HABITANTS DÈS LA VEILLE DE LA GRANDE GUERRE.



Des liens ont été tissés entre espaces géographiques à l'échelle des continents à mesure que le recrutement d'une main-d'œuvre de plus en plus indispensable à l'essor de l'économie locale a sollicité des travailleurs toujours plus éloignés des entreprises locales.

Frontaliers belges, luxembourgeois, allemands (ou français dans le Reichsland Lothringen) arpentaient les territoires nationaux pour proposer leurs compétences de part et d'autre des frontières. Au fil des années ils ont été rejoints par des Italiens, des Polonais, des

Russes, des Espagnols, des Portugais... puis par des ressortissants des territoires coloniaux d'Afrique et d'Extrême-Orient et leur famille dont la présence a perduré bien après la fin de l'Empire colonial français. Leur regroupement en des quartiers spécifiques des cités de Lorraine a donné naissance à des petites Italie (Joeuf, Villerupt), petite Berlin (à Algrange), petite Russie (Knutange), à la Médina de Metz, ...

A l'orée du XXI^e siècle, les étrangers de Lorraine représentent 7,7 % de la population régionale (contre 5,7 % pour la France). A l'échelle locale, en Moselle même, les chiffres sont supérieurs aux moyennes avec 9,6 % de la population contre 7,2 % en Meurthe-et-Moselle, 5,8 dans les Vosges et 3,4 en Meuse. Au milieu des années 2000, plus de 97000 étrangers ont été recensés dans le département de la Moselle répartis entre 108 nationalités différentes avec une prédominance d'une dizaine de nationalités qui regroupent 95 % du total des étrangers. A ces chiffres il convient de rajouter ceux de ces migrants (et de leurs descendants) qui disposent de la double nationalité (française et étrangère) et qui n'apparaissent pas dans les statistiques.

Pourtant malgré cette présence permanente et intense sur le long terme, force est de constater que cette histoire des migrations en Lorraine est mal connue. Les reconversions industrielles opérées depuis les années 1970 ont effacé du paysage la majeure partie des équipements emblématiques de l'arrivée de ces populations et de leur installation sur place. Les lents apports démographiques se sont dilués, au point de n'avoir plus aujourd'hui de visibilité reconnue. Cette déficience d'inscription visible marque d'interrogation le *hiatus* entre la (re)-connaissance des images et leur survivance (Bergson, 1939) au point qu'il existe une connaissance diffuse de la Lorraine comme terre d'accueil et de brassage (Roth, 2001).

Au registre de l'historiographie proprement dite, Pierre Nora, coordinateur de l'ouvrage *Les Lieux de mémoire*, articule d'une part un registre de la mémoire vive ancrée dans l'expérience directe et le témoignage, et d'autre part, le registre d'une dimension symbolique qui correspondrait au niveau intersubjectif de la commémoration. Cette image est admise communément par une population locale dont les deux tiers revendiquent des ascendances migratoires. Mais cette *mimesis* devient un simulacre des formes de réalités rencontrées par l'histoire de l'immigration quand, à la restitution des événements transmise par la mémoire, se substituent les illusions - *l'eidolon* - de la présence-absence, de discours qui voudraient imposer l'idée de migrations hiérarchisées selon des valeurs de légitimation ou de rejet. Inversement, au versant d'une revendication mémorielle affichée par certains, prédominent les silences d'une partie non moins importante des populations immigrées. Les universités de Metz et de Nancy se sont détournées, jusqu'aux années 1990, de l'immigration - objet qu'Abdelmalek Sayad qualifiait d'« ignoble » - au profit de la question ouvrière. Cela explique que, si les lieux de la mémoire ouvrière en Lorraine s'inscrivent dans un processus de patrimonialisation, on ne peut que constater l'absence de lieux spécifiques pour

l'immigration. Dans cette région, la notion de mémoire de l'immigration est marquée par les fortes mutations sociales et politiques opérées depuis la fin du XX^e siècle, par l'affirmation publique de générations d'héritiers nés en France et enfin par l'attention quelque peu nostalgique portée à des univers disparus après les remaniements des principaux supports industriels de la région. En filigrane de ce triptyque se trouvent posées, de manière récurrente, autant la question du souvenir en tant que trace que celle de la transmission du passé de l'ensemble de la population de Lorraine. S'il existe des musées du fer, du charbon, du textile, des guerres dans différentes localités lorraines et que par eux se perpétue la mémoire du travail des ouvriers, des soldats de Lorraine..., les lieux emblématiques de la présence étrangère ont disparu, effacés, ignorés ou escamotés. Ainsi en est-il du centre de tri de Toul qui, au cours de l'Entre-deux-guerres, a vu passer la majeure partie des Polonais introduits dans l'Hexagone. Le lieu existe encore physiquement mais toute référence à son rôle de porte d'entrée migratoire a été effacée au profit de la mémoire d'événements tragiques comme la Shoah. De même, en ce qui concerne l'histoire coloniale, si l'université de Nancy a hébergé un Institut Colonial qui forma, pendant des décennies, des cadres de l'Empire français, toute trace en a disparu alors même que jusqu'aux dernières années du XX^e siècle, l'Aquarium de Nancy en exposait les collections et que les visiteurs pouvaient encore admirer, il y a peu, les restes des Expositions coloniales qui eurent lieu dans cette ville. Enfin, une sorte d'amnésie de l'immigration frappe également la bibliothèque lorraine qui ne renferme que de rares ouvrages sur la présence immigrée dans les localités de la région. Cette source d'information documentaire nous intéresse ici parce qu'elle renvoie à la manière dont une région se raconte elle-même. Cette littérature régionale a du sens pour l'individu et devient une source d'information sociale qui lui permet d'agir, de prendre des décisions et de répondre à des besoins, plus ou moins bien définis. Elle est un point de départ privilégié pour qui cherche un reflet de la vision locale car elle est à la fois une représentation subjective (celle de l'auteur) et un reflet d'un imaginaire collectif avec la manière de parler (ou pas) des habitants de la région. Le manque de visibilité de l'histoire de la population étrangère est flagrant puisque seuls 7% des ouvrages qui parlent de la Lorraine annoncent que les habitants venus d'ailleurs sont au cœur du sujet traité. Aujourd'hui, cette question des lieux de la mémoire de l'immigration ne saurait se limiter aux monuments officiels et autres rituels de commémoration, et il s'agit de rendre compte de « ritualités ordinaires qui mobilisent des dimensions mémorielles » (Battegay 2004) dans des lieux d'ancrage et des représentations matérielles ou symboliques, porteuses d'une mémoire comme « point de cristallisation d'un héritage collectif » (Nora, 1997). Le déni de reconnaissance, révélé en partie par l'absence de lieux mémoriels de l'immigration n'est pas seulement celui d'une partie de la population lorraine : il revient à nier l'histoire et la réalité de la Lorraine elle-même.

LES MÉCANISMES DE LA MÉMOIRE

La mémoire est ce qui constitue notre identité

DANS L'OUVRAGE DU PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE GABRIEL GARCIA MARQUEZ, UNE « PESTE DE L'OUBLI » ENVAHIT LE VILLAGE DE MACONDO, ET LES HABITANTS DE CELUI-CI COMMENCENT À PERDRE PEU À PEU LA MÉMOIRE. UN DES PERSONNAGES, ARCADIO BUENDIA, ÉTUDIANT LES IMPLICATIONS DE LA PERTE DE MÉMOIRE POUR LE VILLAGE, DÉCIDE D'ÉTIQUETER TOUS LES OBJETS ET DE CONSTRUIRE UNE MACHINE POUR STOCKER LE SAVOIR. CEPENDANT, CETTE MÉTHODE DEVIENT CADUQUE CAR LES GENS OUBLIENT ÉGALEMENT COMMENT LIRE.

IL EST RARE QUE, DANS LA VIE QUOTIDIENNE, IL Y AIT UNE PERTE COMPLÈTE D'INFORMATIONS DE NOTRE PASSÉ, BIEN QU'IL EXISTE DES CAS RECENSÉS DANS LA LITTÉRATURE NEUROPSYCHOLOGIQUE OÙ LES GENS PEUVENT PERDRE LA MÉMOIRE SUITE À UN TRAUMATISME CRÂNIEN, À UNE LÉSION CÉRÉBRALE OU À UN VIRUS, COMME CE FUT LE CAS POUR UN CHEF D'ORCHESTRE ANGLAIS, DONT LE CERVEAU FUT ENDOMMAGÉ À LA SUITE D'UNE ENCÉPHALITE HERPÉTIQUE ET QUI, DU JOUR AU LENDEMAIN, N'AVAIT AUCUN SOUVENIR DE SON PASSÉ ET ÉTAIT DANS L'INCAPACITÉ DE CRÉER DE NOUVEAUX SOUVENIRS. DANS D'AUTRES CAS PATHOLOGIQUES, COMME LA MALADIE D'ALZHEIMER, LA PERTE DE MÉMOIRE EST PLUTÔT PROGRESSIVE. SANS LA MÉMOIRE DE NOTRE PASSÉ ET SANS LA CAPACITÉ DE MÉMORISER, C'EST COMME SI ON N'AVAIT PAS D'IDENTITÉ, COMME SI ON N'EXISTAIT PAS. PAR AILLEURS, TOUTE ACTION RÉALISÉE, MÊME LA PLUS SIMPLE, IMPLIQUE LA MÉMOIRE OU « DES MÉMOIRES ».

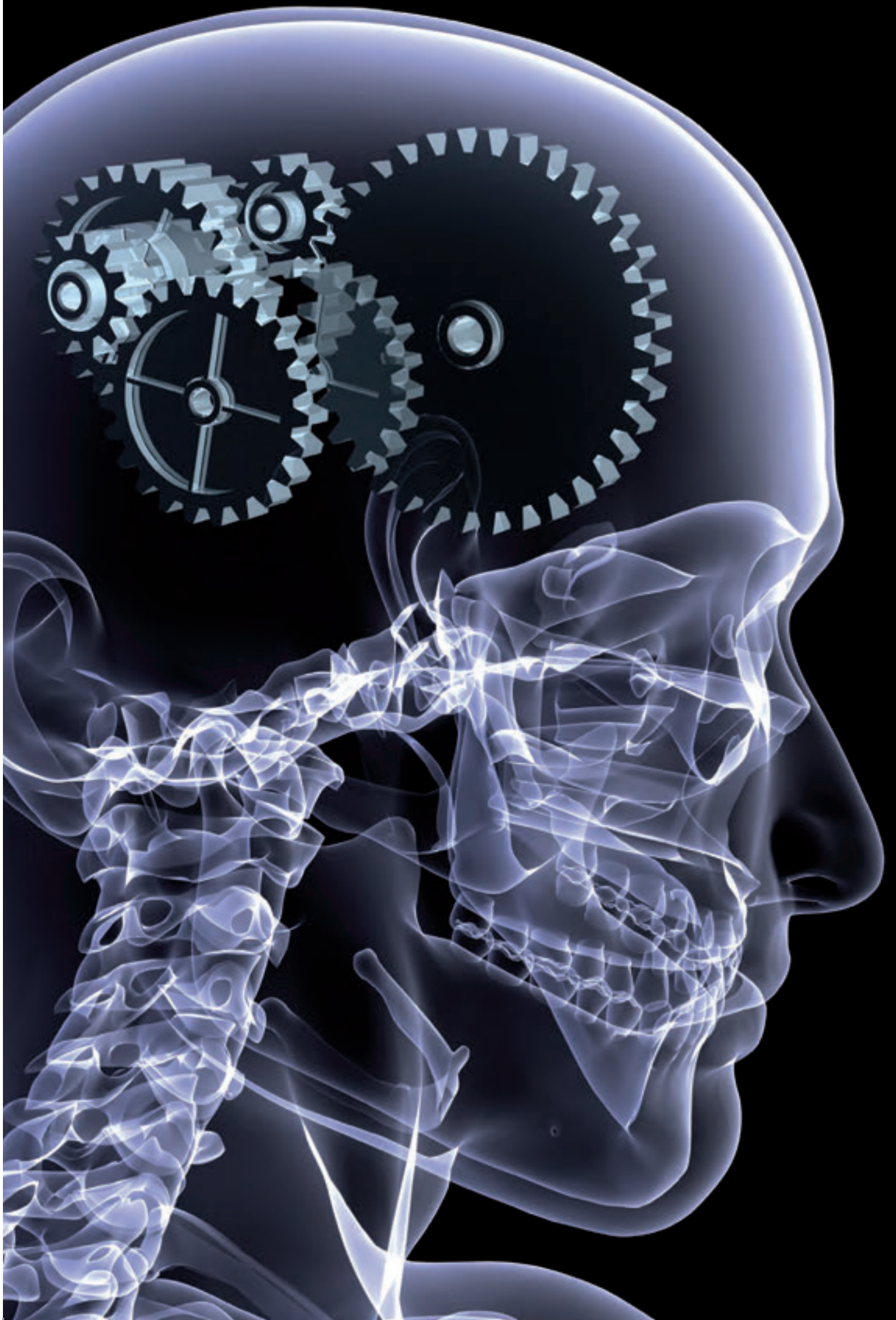
Il n'y a pas qu'une seule mémoire

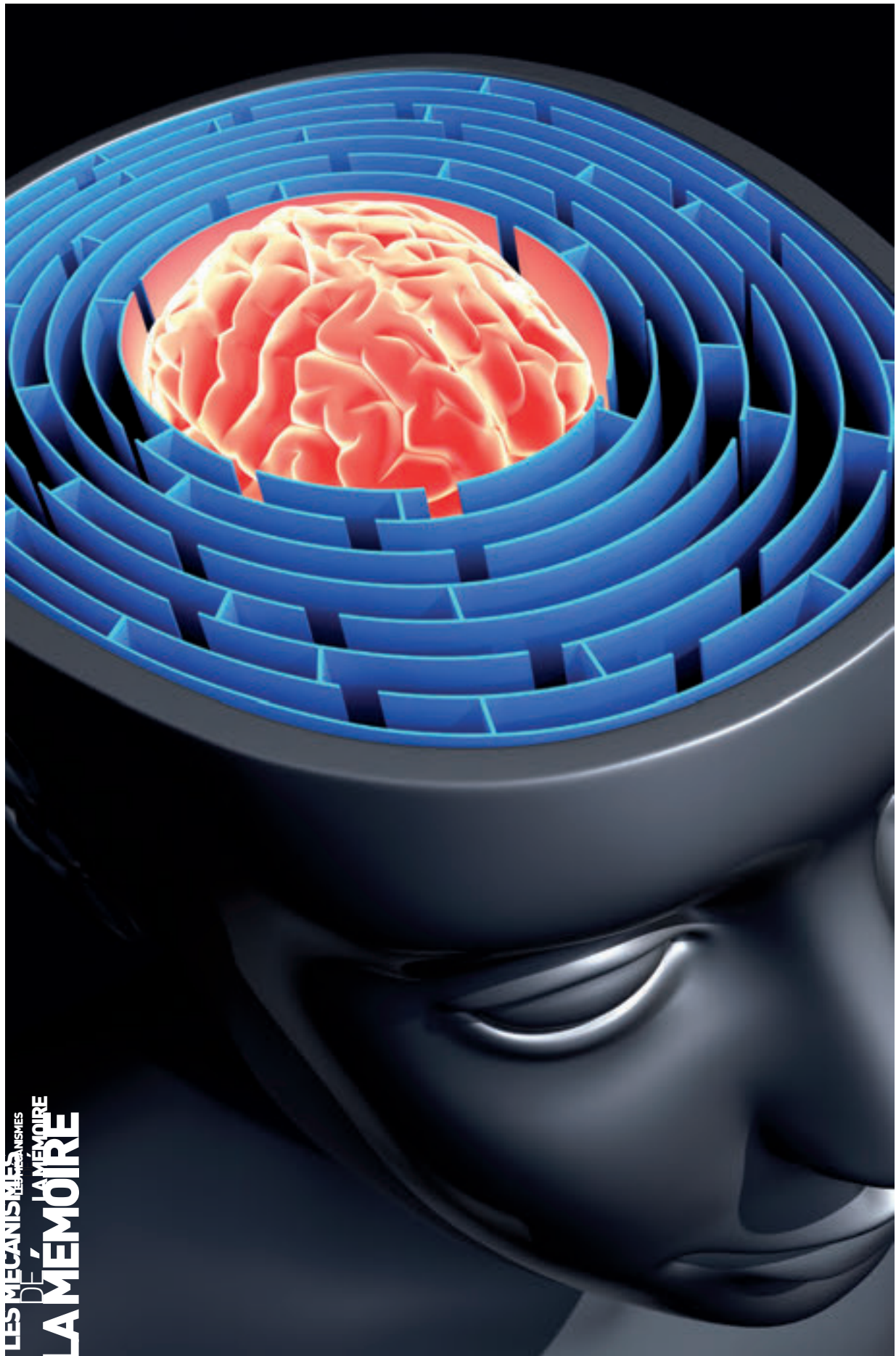
Depuis l'Antiquité, on s'est intéressé à la mémoire de manière intuitive ou introspective en proposant des métaphores de son fonctionnement : un grenier où les informations sont plus ou moins bien rangées ; un pigeonnier avec des cases pour stocker nos connaissances ; une tablette de cire où l'on va graver les informations, etc., mais ce n'est que depuis la fin du XIXe siècle, avec notamment William James et Herman Ebbinghaus, qu'a commencé l'étude scientifique de la mémoire.

Une conception naïve considère la mémoire comme une entité unique, un lieu où sont entreposées les informations. Mais en réalité, les recherches expérimentales en psychologie cognitive et les études dans le domaine des neurosciences sur les pathologies de la mémoire, ont abouti à la distinction entre plusieurs types de mémoire.

Une première distinction est en termes de « registres de stockage ». Il existe plusieurs modèles, mais le plus populaire distingue trois registres, chacun possédant des règles et des contraintes de fonctionne-

ment spécifiques : la *mémoire sensorielle* qui stocke pendant des durées très brèves (quelques centièmes de millisecondes) les informations provenant de nos organes sensoriels ; la *mémoire de travail* qui enregistre de manière temporaire (quelques secondes) les informations nécessaires à la tâche qu'on est en train de réaliser (converser, lire, calculer, etc.) et la *mémoire à long terme* qui stocke les informations d'une manière durable (p. ex., nos souvenirs). Une deuxième distinction, qui se réfère essentiellement à la mémoire à long terme, repose sur le contenu mémorisé. Ainsi, on parlera de *mémoire sémantique* pour le registre qui stocke les informations sur la signification (p. ex., savoir ce qu'est un mam-mifère) ; *mémoire procédurale*, pour le registre qui stocke le savoir portant sur nos habilités motrices et nos connaissances sur les actions (p. ex., préparer un plat de cuisine) ; *mémoire autobiographique* qui garde nos souvenirs personnels ; *mémoire épisodique* qui est la mémoire des événements ; *mémoire imagée*, pour les données stockées sous forme d'une image mentale ; etc. Ces différentes distinctions permettent de donner un sens à ce qu'on appelle





LES MECANISMES
DE LA MEMOIRE
LA MEMOIRE

PROFESORADO DE PSICOLOGIA
UNIVERSIDAD DE SEVILLA

« l'oubli » et troubles de la mémoire. Lorsqu'on parle d'oubli, toute la mémoire n'est pas concernée, mais un contenu spécifique ou un registre de stockage.

La mémoire est un ensemble de processus

Mémoriser est un processus qui se réalise par une série d'étapes de traitement de l'information : encoder, stocker (consolider) et récupérer l'information.

Encoder est le processus de transformer une information sous une forme permettant de la stocker en mémoire. Parfois, il y a une impossibilité d'encoder (p. ex., lorsqu'on rencontre un mot compliqué ou un symbole chinois) ; d'autres fois, il y a un codage superficiel (*apprendre par cœur sans s'intéresser à la signification des mots*), d'autres fois encore, il n'y a pas du tout de codage malgré une confrontation à l'information de manière répétée (*qu'est-ce qu'il y a sur le côté pile d'une pièce de deux euros ?*). Par ailleurs, une même information peut être codée sous plusieurs formats (p. ex., verbal et imagé).

Stocker (consolider) est le processus de mettre en réserve l'information. C'est le processus qui produit en mémoire une trace plus ou moins durable. Cette consolidation de la trace dépend à la fois des mécanismes psychologiques mis en œuvre au niveau de l'encodage, de la répétition, du fait que l'information à retenir ne soit pas soumise à des interférences et des mécanismes biochimiques. Cette consolidation nécessite un certain temps. C'est pourquoi, lorsqu'on parle d'effet bénéfique du sommeil sur la mémoire, une des raisons est que le sommeil, en l'absence d'interférences, permet aux mécanismes biochimiques de consolider la trace de ce qui a été appris pendant la période d'éveil.

Récupérer est le processus permettant d'accéder à l'information et de la ramener à la conscience. Cette récupération peut être volontaire (*au moment d'un examen, je cherche une information*), ou automatique lorsqu'un indice du contexte active dans ma mémoire une information associée (*le fait de voir une personne me rappelle un événement que j'ai vécu avec elle*).

En dehors de ces processus généraux, chacun des registres de stockage a donné lieu à de nombreuses recherches pour en expliquer les mécanismes de fonctionnement. C'est le cas notamment de la mémoire de travail avec le modèle développé par Alan Baddeley.

L'oubli - pourquoi on oublie ?

L'oubli a d'abord une fonction économique, par le simple fait qu'on ne peut pas retenir toute l'information à laquelle on est exposé. Cependant, il faut distinguer les oublis « bénins » qui sont ceux que la plupart d'entre nous rencontrons dans la vie quotidienne (*j'ai oublié mes clés, je me dirige vers le salon pour y faire quelque chose et j'ai déjà oublié ce que je devais y faire, je suis en train de faire un calcul, quelqu'un m'appelle et je dois recommencer, etc.*), des « troubles de la mémoire » qui sont des oublis fréquents, différenciés et systématiques. Il faut souligner, par ailleurs, que beaucoup d'oublis dans la vie quotidienne ne sont pas dus à des problèmes de mémoire mais plutôt à un manque d'attention. L'oubli ne correspond pas au sens commun d'une

perte d'information. Le plus souvent, c'est plutôt une incapacité à récupérer des informations qui pourtant sont disponibles en mémoire. C'est, par exemple, le cas de ce qu'on appelle « *le mot sur le bout de la langue* ». L'information est disponible mais, pour des raisons qui peuvent être diverses, elle n'est pas accessible à un moment donné. C'est aussi le cas pour beaucoup de nos souvenirs. On peut ignorer leur existence jusqu'à ce qu'ils soient ramenés à la conscience, dans des conditions diverses. Cette conception de l'oubli illustre la distinction entre *disponibilité* de l'information (*l'information a été codée et elle est en mémoire*) et *accessibilité* de l'information (*l'information est en mémoire, mais parfois elle n'est pas accessible*).

On peut distinguer plusieurs explications à l'oubli : (i) l'oubli par défaut d'indices de récupération nous permettant d'activer d'autres connaissances en mémoire ; (ii) l'oubli par interférence lorsque des informations similaires nous empêchent de récupérer les informations recherchées ; (iii) l'oubli répressif ou l'oubli motivé suite à des traumatismes psychologiques (par exemple, ce qui s'est passé lorsque j'ai été témoin d'un meurtre) ; (iv) l'oubli provoqué par des lésions organiques qui détruisent des parties du cerveau.

La mémoire des événements est une reconstruction subjective

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, notre mémoire n'est pas toujours un reflet objectif de ce qui a été vécu. Elle est soumise à des distorsions, des déformations en fonction de notre expérience personnelle, de nos connaissances antérieures, de notre appartenance culturelle, de notre personnalité. La confrontation de plusieurs témoins d'un même événement montre clairement le caractère subjectif de la mémoire, comme l'illustrent les faux souvenirs des témoignages oculaires dans le milieu judiciaire.

Peut-on améliorer sa mémoire ?

Pour conclure, beaucoup d'entre nous s'interrogent sur la qualité de notre mémoire et sur la possibilité de l'améliorer.

En dehors de quelques cas de personnes possédant une mémoire exceptionnelle (par exemple, les grands calculateurs qui sont capables de mémoriser des milliers de nombres), la plupart d'entre nous avons une mémoire normale ou moyenne, qu'il faut stimuler et entretenir, comme pour toute autre faculté : organiser les connaissances qu'on doit mémoriser, traiter l'information en profondeur (s'intéresser à la signification), établir des liens avec d'autres informations qu'on possède déjà en mémoire, etc. Ce sont d'ailleurs essentiellement ces stratégies qui différencient la mémoire d'un novice de celle d'un expert d'un domaine.

→ POUR ALLER PLUS LOIN :

- Croisile, B. (2009). *Tout sur la mémoire*. Paris : Odile Jacob
- Schacter, D.L. (1999). *A la recherche de la mémoire*. Paris, Bruxelles : De Boeck

LA MÉMOIRE & SES ACTUALITÉS

CONTRAIREMENT À UNE IDÉE COMMUNE, AMÉNAGER LE PASSÉ À DES FINS MÉMORIELLES N'EST PAS LA SEULE AFFAIRE DES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES. DÈS L'ANTIQUITÉ, ÉTAIENT ORGANISÉES DES ACTIVITÉS MÉMORIELLES QUI, COMME AUJOURD'HUI, INSCRIVAIENT LE SOUVENIR DANS UNE CONTINUITÉ HISTORIQUE À MÊME DE DONNER AU PASSÉ UN SENS LIÉ À DES IMAGINAIRES SOCIAUX ET POLITIQUES.

AINSI, DANS *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*¹, L'ÉGYPTOLOGUE ALLEMAND, JAN ASSMAN, TRAITE-T-IL DU RÔLE CENTRAL QUE JOUE L'ÉCRITURE DANS LE RAPPORT À LA MÉMOIRE, MAIS AUSSI DES VALEURS, RÈGLES ET SYMBOLES QUI EN NOURRISSENT LA TRANSMISSION². LA MÉMOIRE N'EST DONC PAS, LOIN S'EN FAUT, UNE INVENTION RÉCENTE...

DANS CES CONDITIONS, COMMENT SE FAIT-IL QU'ELLE FASSE À CE POINT DÉBAT ET QU'ON EN VIENNE À PENSER QU'ELLE SERAIT UNE « INVENTION » DE NOTRE TEMPS ? L'UNE DES EXPLICATIONS EST EN LIEN AVEC LA « PUBLICITÉ » QUI LUI EST FAITE, PARTICULIÈREMENT QUAND LA MÉMOIRE EST OBJET DE DÉSACCORDS. EN EFFET, SOUMISE À DES CONTINGENCES POLITIQUES ET SOCIALES, TOUJOURS EN LIEN AVEC DES QUESTIONS IDENTITAIRES, ELLE PEUT ÊTRE EN BUTTE À DES TENSIONS RÉSULTANT DES CHOIX OPÉRÉS ENTRE DES FAITS PRÉSERVÉS ET D'AUTRES, MIS À L'ÉCART.

D'OÙ DES CONFLITS ENTRE DES « ENTREPRENEURS » OU « PORTEURS » DE MÉMOIRE, RENDUS BEAUCOUP PLUS VISIBLES PAR LA MÉDIATISATION DONT ILS FONT SOUVENT L'OBJET.

De quelles histoires la mémoire contemporaine est-elle le résultat ?

Historiquement, le positionnement social de la mémoire contemporaine française est l'héritier de trois moments majeurs. La Seconde Guerre Mondiale avec son lot d'affrontements (Résistance, déportation) est le premier de ceux-ci. Qu'il ait fallu attendre le 16 juillet 1995 pour qu'un Président de la République – Jacques Chirac – reconnaisse la responsabilité de l'État dans la déportation des Juifs, est significatif de la contingence des gestes et motifs mémoriels. Même caractéristique pour le deuxième moment qui prend corps dans l'aspiration patrimoniale que des groupes peuvent afficher et qui se trouve être en lien avec le mouvement de régionalisation (1982, obtention du statut juridique de collectivité territoriale ; 2002, adoption par le Sénat du projet de décentrali-

sation). Mais, là encore, des tensions se manifestent ; en quelque sorte, elles voient se rejouer la lutte entre Girondins et Jacobins, chacun des acteurs en présence envisageant l'État selon des dispositions différentes. Par exemple, ce fut le cas à partir du milieu des années 80, quand il s'est agi de préserver les lieux sidérurgiques en déshérence, confrontés à l'inertie des pouvoirs publics³. Et si, aujourd'hui, la Lorraine industrielle connaît une patrimonialisation des lieux qui en incarnent l'Histoire, c'est au prix des luttes engagées contre l'État par des acteurs de celle-ci ou leurs descendants. Troisième moment : les effets de la colonisation et de la décolonisation sur une mémoire nationale fragmentée. Depuis l'indépendance des anciennes colonies, est régulièrement instruit le procès en civilisation de la France par différentes catégories de Français. Ainsi en fut-il

1 ASSMAN J., 1993, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques* (TRAD. DE L'ALLEMAND PAR D. MEUR), PARIS, AUBIER, [1993] 2010.

2 VOIR AUSSI BENOIST S., DAGUET-GAGEY A., DIRS, *Mémoire et histoire. Les procédures de condamnation dans l'Antiquité romaine*, METZ, ÉD. DU CRUHL, 2007 ; BENOIST S., DAGUET-GAGEY A., DIRS, *Un discours en images de la condamnation de mémoire*, METZ, ÉD. DU CRUHL, 2008.

3 TORNATORE J.-L., DIR., *L'invention de la Lorraine industrielle. Quête de reconnaissance, politiques de la mémoire*, PARIS, RIVENEUE ÉD., 2010.



MONUMENT AUX VICTIMES DE L'HOLOCAUSTE (MADRID, 2007)

du débat sur l'exercice de la torture par l'Armée française au cours des années 2000-2001⁴. Ainsi en est-il encore lorsque des films traitant – directement ou non – de ces faits sortent sur les écrans et provoquent la colère d'associations concernées par ceux-ci (*Indigène* de Rachid Bouchareb, 2006 ; *Hors la loi*, du même cinéaste, 2010).

Et l'État dans tout cela?

Chacun de ces moments a aussi donné lieu à des lois, dont certaines à visée mémorielle, et qui, bien que n'étant pas de même nature, attestent de l'évolution des mentalités dans leur rapport au passé. Par exemple, en lien avec l'interprétation des faits relatifs à la Seconde Guerre Mondiale, la loi Gaysot du 13 juillet 1990 a non seulement pour objet de réaffirmer les termes de la loi du 1^{er} juillet 1972 contre le racisme, mais d'inscrire dans la Constitution que sera qualifiée comme délit toute contestation de l'existence des crimes contre l'humanité. Quant à la relation entre État et Régions, elle a donné lieu à un certain nombre de circulaires et de lois qui, à partir des années 80, ont accordé une place significative à l'enseignement des langues et des cultures régionales. Enfin, des controverses ont accompagné la promulgation de la loi ayant trait à la mention que devaient comporter les programmes scolaires et qui concernait le rôle positif de la présence française outre-mer (loi du 23 février 2005). Déclassée par le Conseil constitutionnel, la loi a été abrogée par décret du 15 février 2006, tout en conservant la mention selon laquelle l'État est reconnaissant « aux hommes et aux femmes qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France » dans ses anciens départements. Mais cette référence à la mémoire ne figure pas seulement dans les choix du législateur, elle peut aussi asseoir un pouvoir politique. Celui de Nicolas Sarkozy par exemple. Voyons plutôt : lors de son discours d'investiture, le 16 mai 2007, le tout récent Président demande à ce que soit rendue obligatoire la lecture de la lettre d'adieu que le jeune

⁴ TORNATORE J.-L., DIR., *L'invention de la Lorraine industrielle. Quête de reconnaissance, politiques de la mémoire*, PARIS, RIVENEUVE ÉD., 2010.

militant communiste Guy Môquet adressa en 1941 à ses parents avant d'être fusillé. L'année suivante, il proposa qu'à chaque élève de CM2 soit confié le souvenir d'un des 11 000 enfants juifs, victimes de la Shoah. En 2009, c'est vers un projet de Maison de l'Histoire de France qu'il se tourna, provoquant, comme pour les initiatives précédentes, une rafale de contestations et de mises au point, émanant le plus souvent des historiens qui voient leurs compétences instrumentalisées par le pouvoir en place.

Un terrain de choix pour la recherche

Précisément, c'est ce processus où cohabitent et/ou se succèdent des phases de tensions et d'apaisement qui interpelle les chercheurs en sciences humaines et sociales travaillant sur la mémoire. Mais en ce domaine, plusieurs approches sont à l'œuvre. L'une où s'expriment des chercheurs qui sont partie prenante du terrain qu'ils étudient – par exemple Annette Wieviorka pour la Shoah, Benjamin Stora pour la guerre d'Algérie – parce qu'impliqués d'une manière ou d'une autre dans cette histoire *via* leur parcours personnel. Une autre est hostile à la confusion des genres et distingue ce qui a trait à l'histoire et/ou à la mémoire ; elle est défendue par de nombreux historiens. Une dernière qui, à l'instar des travaux de Maurice Halbwachs⁵ ou Gérard Namer⁶, tente de réfléchir aux phénomènes de construction de la mémoire sans pour autant porter de jugement sur celle-ci. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les travaux conduits au sein de deux programmes de recherche de l'Université de Lorraine (Maison des sciences de l'homme Lorraine/Centre de recherche sur les médiations) qui associent des chercheurs français et étrangers, de différentes disciplines, soucieux d'y voir clair dans la profusion mémorielle contemporaine. Ils concernent ou bien les lieux de mémoire que constituent les camps de concentration et d'extermination⁷, ou bien les carrières de témoins devenus, pour des raisons particulières, des personnalités emblématiques d'un événement⁸.

Ainsi donc, quel que soit le cas de figure, la mémoire est-elle constitutive de l'identité des peuples et des individus. Elle connaît une transformation en phase avec l'évolution de ces peuples et de leur appréhension du passé. De la sorte, on assiste à des revendications mêlant considérations locales et globales où des individus ou groupes sont susceptibles de revendiquer la préservation d'un site à proximité de leur domicile, comme être acteurs – ou spectateurs – d'une commémoration d'envergure telle celle concernant la découverte des camps d'Auschwitz (27 janvier 1945). Dorénavant, la mémoire – comme les peuples – traverse les frontières, chacun étant devenu, peu ou prou, citoyen du monde.

⁵ HALBWACHS M., *Les cadres sociaux de la mémoire*, PARIS, ALCAN, 1925.

⁶ NAMER G., *La commémoration en France de 1945 à nos jours*, PARIS, ÉD. L'HARMATTAN, 1987.

⁷ FLEURY B., WALTER J., DIRS, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, PRESSES UNIVERSITAIRES DE NANCY, 4 VOLUMES, 2008, 2009, 2010, 2011.

⁸ FLEURY B., WALTER J., DIRS, *Carrières testimoniales. 1. Le témoin itératif*, PRESSES UNIVERSITAIRES DE NANCY, À PARAÎTRE EN 2012.

LES TROUBLES DE LA MÉMOIRE

LE POINT DE VUE DU NEUROLOGUE

C'EST SOUVENT QUAND NOTRE MÉMOIRE NOUS TRAHIT QUE NOUS RÉALISONS SON IMPORTANCE DANS NOTRE VIE QUOTIDIENNE. C'EST DIRE QU'ELLE REMPLIT SON OFFICE HABITUELLEMENT SANS BRUIT ET EFFICACEMENT. ELLE PERMET À L'ENFANT DE FAIRE LES APPRENTISSAGES QUI LUI SERVIRONT TOUTE SA VIE, À L'ADULTE DE VIVRE SON EXISTENCE DANS LA CONTINUITÉ DU TEMPS ET LA DIVERSITÉ DES LIEUX. LA MÉMOIRE EST UN ENSEMBLE DE FONCTIONS, ENSEMBLE TRÈS COMPLEXE, TRÈS FRAGILE, ENCORE PLEIN D'INCONNU.

Les conditions préalables

Pour comprendre comment une perte de mémoire peut se produire il faut envisager comment fonctionne la mémoire. Au préalable de la fabrication d'un souvenir, des **conditions doivent être impérativement réunies** :

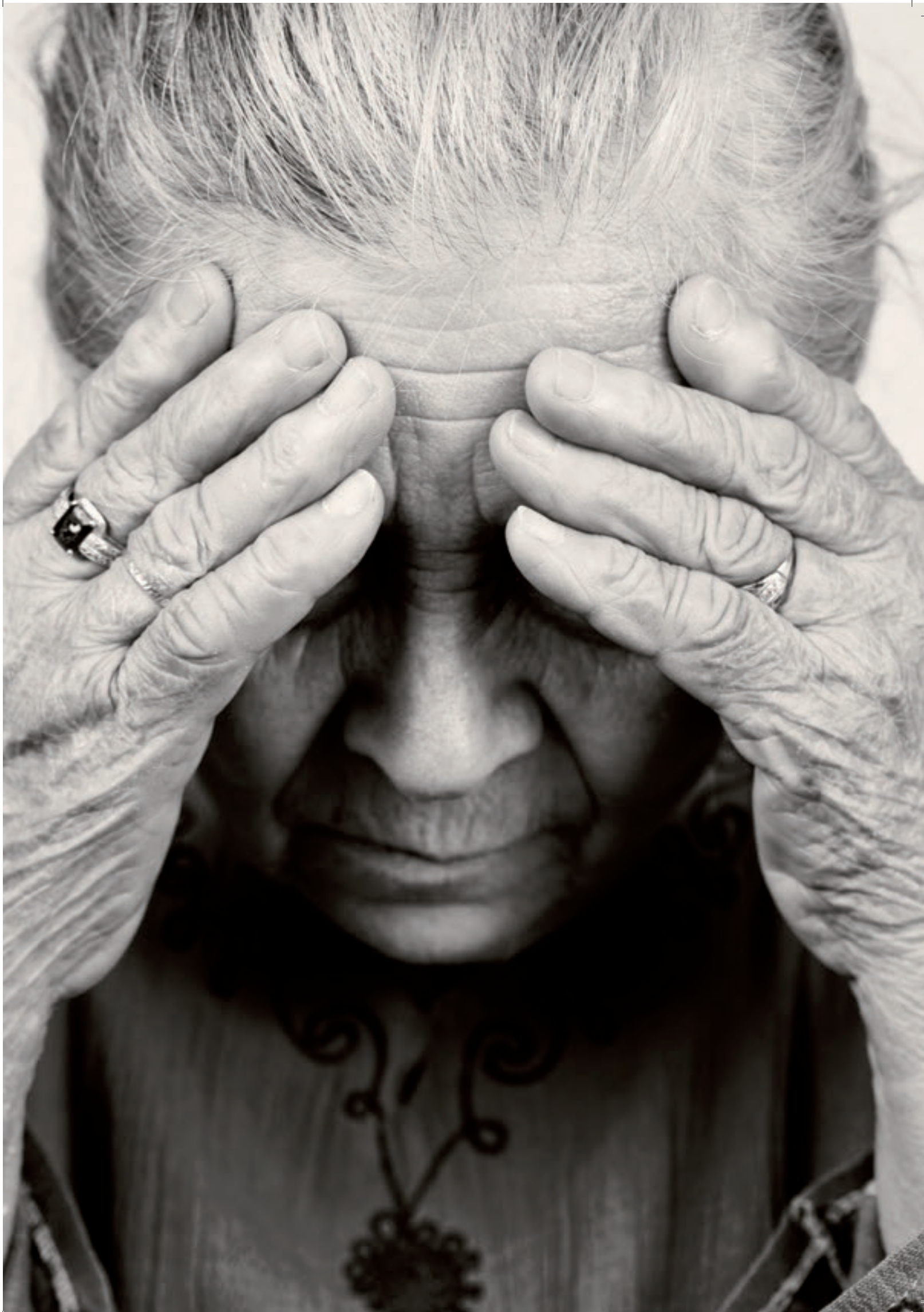
- être bien éveillé,
- être attentif,
- bien entendre et bien voir,
- être motivé pour retenir.

Toute altération de ces conditions a toute chance de perturber voire de rendre impossible la mise en mémoire. Plus précisément pendant le sommeil ou pendant une anesthésie générale, il n'y a pas de perception extérieure, pas de grain à moudre, donc pas de mise en mémoire. Sans être véritablement endormi, un individu plus ou moins somnolent ou sous l'action de médicaments sédatifs ne pourra faire des souvenirs de bonne qualité. Être éveillé ne suffit pas encore, il faut que l'attention soit tournée vers la perception visuelle et/ou auditive que l'on veut enregistrer. Toute distraction va se payer par une piètre mise en mémoire. Un état anxieux perturbe la capacité d'attention et la déplace au profit de préoccupations et/ou de craintes ; la mémoire s'en ressentira inévitablement. Quant à la perception visuelle et/ou auditive, sa qualité déterminera la qualité de la mise en mémoire de ce qui aura été vu et/ou entendu. La motivation est une condition capitale. **La mémoire ne fonctionne qu'en vertu d'un sens, un but.**

On ne retient bien que ce qui est utile, ce qui plaît, ce qui intéresse. Toute démotivation, comme peut en entraîner une dépression, s'oppose à des souvenirs de qualité. A l'analyse beaucoup de plaintes mnésiques peuvent s'expliquer par des altérations ou des entraves portant sur les conditions préalables à la mise en mémoire. Il ne s'agit pas stricto sensu de pertes de mémoire mais plutôt de défaillances de la mise en mémoire.

Les étapes de la mémoire

Au-delà de ces conditions préalables la mémoire proprement dite va se mettre en fonctionnement. On distingue trois étapes successives sans qu'on sache précisément à quels mécanismes physiologiques elles correspondent : **fixation** (encodage), **consolidation**, **stockage**. La finalité de ce processus aboutissant à un stockage est de pouvoir ré-évoquer, rappeler les souvenirs conservés au gré des besoins. Sans cette possibilité de **rappel** (décodage), la mémoire serait vaine et inutile. Le maintien des souvenirs est dû à la potentialisation à long terme, processus qui favorise l'établissement de circuits neuronaux particuliers à chaque souvenir ou à chacune de leurs caractéristiques. Comme la mémoire humaine a une capacité illimitée et comme les circuits neuronaux possibles sont tout aussi illimités, on peut réaliser l'extraordinaire complexité spatiale et temporelle des phénomènes électrophysiologiques qui se produisent lors de la fabrication d'un souvenir et de sa contre partie qu'est le rappel (ou récupération) de ce souvenir. Il n'y a pas de « centre » de la mémoire dans le cerveau, ni pour la fixation, ni pour le stockage, ni pour le rappel. Les souvenirs sont distribués dans la quasi-totalité du cerveau et selon une organisation en grande partie inconnue. Pour autant le circuit de neurones reliant successivement les neurones des hippocampes à ceux des tubercules mamillaires, puis ceux du noyau antérieur du thalamus qui se projettent finalement sur l'ensemble du cortex cérébral est stratégique pour la fixation mnésique et aussi le rappel. Les deux circuits hippocampo – mamillo – thalamiques (HMT) ainsi réalisés sont pairs et symétriques. Ils échangent très peu de fibres nerveuses entre eux deux. L'intégrité des deux circuits HMT est nécessaire pour un fonctionnement normal de la mémoire. Ces structures cérébrales de la mémoire



sont mises en jeu pour ainsi dire en permanence car quelle que soit notre activité, physique ou intellectuelle, notre mémoire est mobilisée tant pour exploiter nos souvenirs stockés que pour en mettre en mémoire. Ainsi **notre mémoire fonctionne en permanence dans les deux sens**, mais il faut souligner une de ces caractéristiques essentielles, la **sélectivité**. L'attention opère une sélectivité des perceptions, la motivation se focalise sur un ou des buts et détermine les informations et les données à retenir en priorité.

Les lésions causales et les pathologies

Une lésion de chacune des structures cérébrales impliquées dans la mémoire entraîne des troubles particuliers. L'hippocampe est une partie de la cinquième circonvolution temporale. On sait que l'hippocampe est la structure cérébrale dont le seuil épiléptogène est le plus bas. Une atteinte unilatérale n'aura pas de conséquence perceptible (sauf d'éventuelles crises d'épilepsie). Si elle est bilatérale, la conséquence est catastrophique. L'amnésie réalisée est globale et pure, c'est-à-dire sans autre trouble que les troubles de la mémoire. Le patient ne peut plus rien enregistrer de ce qu'il vit et perçoit, et en plus il a perdu nombre de ces souvenirs antérieurs, souvenirs qu'il s'était forgé alors que son cerveau était intact. Un tel tableau est relativement rare. Il est le plus souvent dû aux séquelles d'une encéphalite herpétique ou à une encéphalite limbique (l'hippocampe est une partie du système limbique) paranéoplasique, c'est-à-dire une complication cérébrale auto-immune d'une néoplasie d'un autre organe. Le patient H.M. est mondialement célèbre. Il a vécu dans ces conditions pendant plus de cinquante ans. Il avait subi une hippocampectomie bilatérale en septembre 1953, intervention effectuée de bonne foi dans le but d'éradiquer une épilepsie rebelle. Ce type d'intervention (bilatérale) n'a eu évidemment aucun avenir, mais exceptionnellement une hippocampectomie unilatérale peut être indiquée. Un tableau comparable, mais aigu et transitoire est réalisé par l'**ictus amnésique**. Brutalement chez un individu âgé de 50 à 70 ans, la mémoire ne fonctionne plus. Il ou elle voit, il ou elle entend, mais n'enregistre rien. Il ou elle repose sans cesse les mêmes questions car ne se rappelle pas les avoir posées ni avoir obtenu des réponses. L'épisode se résout spontanément et totalement en quelques heures. Il est considéré comme bénin. Il est de nature inconnue.

La lésion des tubercules mamillaires et des thalamus entraîne aussi des troubles de la fixation mnésique très comparables. Tout ce qui est vu ou entendu est oublié aussi en un instant, mais la différence par rapport à l'amnésie bi-hippocampique est qu'il s'ajoute un « délire de mémoire » comportant fabulation (récit vraisemblable mais faux par son contenu ou sa situation dans le temps) et fausses reconnaissances (« reconnaît » des personnes qu'il ou elle ne connaît pas en fait). Contrairement à ce que l'on croit souvent, la

fabulation n'a pas la finalité de combler la perte des souvenirs ; le bi-hippocampique a perdu tout autant de souvenirs, mais on ne rencontre jamais chez lui de fabulation. Ce déficit criant de la mémoire du vécu et la fabulation associée réalisent un tableau très particulier et d'autant plus particulier que l'intelligence et les capacités de raisonnement sont intactes. C'est le **syndrome de Korsakoff** décrit par le psychiatre russe Sergheï Korsakoff en 1889. Ce syndrome est dû à une carence en vitamines B1, ou thiamine, le plus souvent par intoxication alcoolique chronique. Les tableaux différents réalisés par des atteintes de sièges différents sur le circuit HMT constituent une validation de son rôle spécifique et stratégique dans la mise en mémoire.

Le cortex cérébral est la couche de cellules les plus différenciées du système nerveux. Les atteintes corticales, selon leur siège, entraînent des troubles de la mémoire eux-mêmes très spécifiques :

- aire frontale gauche : trouble de la mémoire de travail (celle qui permet de mettre en attente une donnée qui va servir un peu plus tard), trouble de la mémoire de la prononciation des mots
- aire pariétale gauche : trouble de la mémoire des gestes
- aire temporale gauche : trouble de la mémoire des mots dits ou écrits, de leur signification, des règles de grammaire
- aire pariétale droite : trouble de la mémoire des formes graphiques
- aire de jonction temporo-occipitale droite : trouble de la mémoire des visages
- aire occipitale gauche : trouble de la mémoire des objets vus, des couleurs
- aire pariéto-occipitale droite : trouble de la mémoire des gestes de l'habillement.

Ce sont les **accidents vasculaires cérébraux** et leurs grandes variétés topographiques qui ont permis le mieux de faire les corrélations anatomo-cliniques. Beaucoup d'autres souvenirs ou capacités apprises ne sont pas aussi localisés ou du moins leur localisation n'est pas aussi précisément connue car ils sont distribués dans de larges zones du cortex à droite et/ou à gauche. C'est le cas de « fonctions de fonctions » c'est-à-dire des capacités qui dépendent de plusieurs fonctions plus élémentaires. Par exemple la marche, fonction complexe qui peut être perturbée de nombreuses manières, d'où de nombreux sièges lésionnels potentiels.

Tous les troubles de la mémoire ne sont pas réductibles à une atteinte du circuit HMT car certains tableaux n'ont pas de corrélation anatomique bien établie ou celle-ci dépasse le circuit HMT car elle est diffuse et/ou évolutive. Il en est ainsi dans le cas d'un **traumatisme crânien**. S'il est important, il aura entraîné une perte de connaissance immédiate qu'on appellera coma si elle se prolonge. La reprise de conscience se fera progressivement de façon continue ou par phases entrecoupées de phases de confusion. Cette période de réveil qui peut s'étaler sur des jours, voire des semaines ne sera pas fixée dans la mémoire, défaut d'autant plus étonnant qu'aux yeux des soignants ou de la famille, le blessé est réveillé, peut converser, paraît présent

à son environnement. Parfois la fixation se fera par bribes que le blessé pourra relater par la suite : images-flash du visage d'une infirmière ou d'un de ses proches en visite, souvenirs d'une parole entendue... Dans le meilleur des cas la mémoire se restaurera dans sa continuité et sa précision, mais il demeurera à jamais une amnésie rétrograde, c'est-à-dire un gommage total des circonstances de l'accident et des instants qui ont précédé le choc ce qui est fort troublant voire anxiogène pour le blessé porté à fantasmer sur sa responsabilité. Une simple commotion cérébrale avec ou sans perte de connaissance brève peut réaliser un tableau identique avec une résolution rapide. Il est des cas où l'amnésie rétrograde s'étend sur une longue période d'où des situations cocasses où le blessé (ou la blessée) ne reconnaît pas son conjoint, ne reconnaît pas son lieu d'habitation, ne sait qu'il est père ou mère d'un nouveau-né. Ces amnésies rétrogrades prolongées sont mystérieuses car elles dépassent largement la durée de la phase de consolidation des souvenirs.

La **maladie d'Alzheimer** est bien connue pour se révéler par des troubles de la mémoire. La corrélation est bonne puisque initialement la dégénérescence neurofibrillaire s'installe dans les hippocampes. Mais au fur et à mesure de l'extension de celle-ci au reste du cortex cérébral les troubles de la mémoire vont se trouver mêlés à bien d'autres perturbations : trouble du jugement, trouble de l'attention, trouble du langage, apraxies, agnosies. La quasi-totalité des autres démences comportent peu ou prou de troubles de la mémoire. L'une d'elles, la **maladie aux corps de Lewy**, entraîne des troubles de la mémoire mais très variables d'un instant à l'autre ou d'un jour à l'autre, ce qui n'est jamais constaté dans le cas d'une maladie d'Alzheimer, où l'aggravation se fait de façon continue.

Une **crise d'épilepsie** pour peu qu'elle soit généralisée, c'est-à-dire qu'elle soit cause d'une perte de connaissance, entraînera une amnésie post-critique. A la reprise de conscience l'épileptique est transitoirement confus, ne sait dire où il est, ce qu'il faisait ici, qui sont les gens qui l'entourent. En fait tous les **épisodes confusionnels** comportent, par définition, des troubles de la mémoire. L'un d'entre eux est un signe cardinal et est facile à mettre en évidence, la désorientation temporelle et spatiale. Les causes de confusion mentale sont très nombreuses. Beaucoup d'entre elles échappent aux imageries cérébrales même sophistiquées. C'est le cas des causes toxiques, médicamenteuses ou non. Beaucoup de médicaments peuvent influencer négativement la fixation, la consolidation ou le rappel. Les plus connues à ce sujet sont les **benzodiazépines** utilisées pour leurs propriétés tranquillisantes et décontracturantes. Ces produits, surtout s'ils sont pris occasionnellement, peuvent avoir une action sournoise. L'individu peut se comporter normalement, effectuer des actions précises et élaborées, et n'en avoir aucun souvenir. Les **accidents vasculaires cérébraux** sont responsables de troubles de la mémoire s'ils portent sur un point quelconque de chaque circuit

HMT ou sur les territoires corticaux déjà évoqués. Les tumeurs cérébrales, la sclérose en plaques, la maladie de Parkinson et les maladies apparentées, la maladie de Huntington peuvent être cause de troubles de la mémoire selon la topographie des atteintes et/ou des stades évolutifs.

Lutter contre les **défaillances** de la mémoire

On ne connaît pas de médicaments qui agissent efficacement sur les processus mnésiques. Tous ceux qui ont un effet promnésiant ou qui ont une réputation telle, agissent indirectement en favorisant l'un ou l'autre facteur de mise en mémoire par exemple en élevant le niveau de vigilance ou la ressource attentionnelle. Pour la maladie d'Alzheimer des médicaments existent et ont prouvé une certaine efficacité y compris sur les troubles de la mémoire, mais celle-ci est discrète, inconstante et n'est vraiment visible que dans les stades précoces c'est-à-dire à une période de la maladie où il n'est pas forcément facile et même défendable d'évoquer un diagnostic aussi effrayant et aussi connoté. L'évolution de la mentalité générale pousse de plus en plus à un discours de vérité. C'est une évolution heureuse.

La pauvreté de la pharmacologie de la mémoire incite d'autant plus à ne pas négliger les moyens mnémotechniques dont la finalité commune est de favoriser la fixation ou le rappel :

- **optimiser les conditions préalables à la mise en mémoire :**
faire une seule chose à la fois, au calme, sans élément distracteur
redoubler d'attention, se concentrer
avoir satisfait son besoin de sommeil
- **favoriser l'encodage :**
pratiquer la répétition
(le grand standard de la mémoire !)
faire jouer les habitudes
multiplier les indices, les rendre originaux, personnels ; porter attention au contexte en fait partie.
- **faciliter le rappel :**
faire appel aux indices,
au contexte situationnel et/ou émotionnel.

La mémoire a une capacité illimitée. Elle ne fonctionne qu'en vertu d'un sens, d'une motivation. Les motivations sont elles-mêmes illimitées en intensité et en nombre. Ne pas oublier que la mémoire n'est pas une capacité générique : apprendre la liste des capitales africaines ne donnera pas une meilleure mémoire des visages ou des dates historiques. Les meilleurs exercices de la mémoire sont ceux qui ne sont pas imposés, qui plaisent et qui distraient.



De plus, en informatique, le codage de la mémoire se fait selon une approche purement locale. A un instant donné, les octets représentant une donnée d'un programme ne codent que cette seule donnée. Ils pourront éventuellement coder une autre donnée mais seulement à un autre instant. Cette représentation locale de l'information est de fait extrêmement sensible au bruit et il est facile de rendre un média entièrement inutilisable en ne modifiant qu'un très faible pourcentage de son contenu. On parle alors de dégradation catastrophique de la mémoire. En regard de cette approche localiste de la mémoire se trouve l'approche distribuée de la mémoire humaine. Cette mémoire se résume à un principe simple : la représentation d'une connaissance est répartie sur plusieurs neurones et chaque neurone peut participer au même moment à plusieurs représentations. En d'autres termes, il n'existe pas un neurone grand-mère qui coderait à lui seul l'ensemble des connaissances liées à votre grand-mère. Il existe des milliers ou des millions de neurones qui participent à la mémoire de votre grand-mère et parmi ces neurones, certains participent très certainement à la mémoire de votre grand-père ou de vos parents. Cette nature distribuée de la connaissance confère au cerveau une extrême résistance au bruit. On ne peut pas perdre toute la mémoire de notre grand-mère en perdant un unique neurone. On parle alors de dégradation progressive de la mémoire. Ce principe de représentation distribuée et de dégradation progressive explique notamment les propriétés remarquables de résistance aux lésions du système nerveux : dans la plupart des cas, des lésions mineures ont une incidence fonctionnelle réduite et/ou transitoire.

La mémoire informatique se distingue aussi par un accès séquentiel à l'information dû à la nature séquentielle des processeurs. Même si ceux-ci sont très rapides et donnent l'illusion d'ubiquité, un processeur ne peut pas manipuler simultanément

plusieurs données. Or, une approche distribuée de la mémoire autorise quant à elle la parallélisation de son accès puisqu'il n'est pas nécessaire de procéder à un accès séquentiel de son contenu. Chaque "morceau" de l'information peut faire l'objet d'un traitement particulier, en parallèle de celui des autres morceaux. Par exemple, dans le cas de la reconnaissance d'un visage, les traitements de chaque sous-partie du visage (yeux, nez, bouche, cheveux, etc.) peuvent faire l'objet de processus distincts et parallèles permettant au final de faire émerger naturellement l'activité correspondant au visage reconnu. Une mémoire de type séquentiel impliquerait quant à elle le traitement préalable de l'ensemble des attributs et la comparaison avec l'ensemble des visages connus mémorisés.

Enfin, la mémoire informatique est statique au sens où elle conserve la connaissance sous la forme exacte qu'elle possédait lors de son acquisition. C'est là une des propriétés fondamentales des mémoires informatiques : toute information stockée doit pouvoir être restituée sous sa forme initiale, à l'octet près. La mémoire humaine est quant à elle très loin de posséder cette propriété. Si nous arrivons à retenir parfaitement des informations de haut niveau telles que par exemple les tables de multiplication, cela n'est en général pas le cas pour l'ensemble des informations et notre mémoire déclarative subit des transformations à notre insu. Essayez par exemple de vous remémorer et de visualiser votre petit-déjeuner de ce matin. Peut-être vous êtes-vous vu en train de vous servir du café et vous asseoir à une table selon un regard extérieur ? Or, vous étiez l'acteur et non l'observateur de cette scène.

Cette mémoire humaine, avec toutes ses imperfections et ses défauts nous permet cependant d'accéder à la cognition. Phénomène toujours inconnu des ordinateurs avec leur mémoire si désespérément "parfaite".



LA MÉMOIRE COLLECTIVE DANS LA LITTÉRATURE DE LA CARAÏBE

« POUR SE SOUVENIR, ON A BESOIN DES AUTRES, » NOUS RAPPELE LE PHILOSOPHE PAUL RICOEUR DANS SON OUVRAGE *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*.¹ LA MÉMOIRE, EXPLIQUE-T-IL, EST DE NATURE COLLECTIVE. C'EST AU SEIN D'UN ESPACE PARTAGÉ AVEC LES AUTRES, LA FAMILLE, LES AMIS, LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ QUE NOUS FAISONS REVIVRE LE PASSÉ.

A l'heure actuelle la notion de mémoire occupe une place de plus en plus grande dans les médias. Les Américains se recueillent à Ground Zero, les Juifs se rappellent les déportations, les noirs américains dévoilent une statue de Martin Luther King. Les peuples du Moyen-Orient se demandent que faire d'un passé qui se fissure devant leurs yeux au seuil d'un avenir incertain. Chacun réclame, revendique même, c'est encore un mot de Ricoeur, le droit au souvenir, à la reconnaissance de sa souffrance. Il n'est pas toujours facile, dans ce contexte imbibé de souvenirs, de distinguer entre mémoire et nostalgie. Les séries télévisées se penchent sur les années cinquante et soixante et font revivre le monde de la publicité dans « Mad Men » ou les premières heures de la BBC dans « The Hour ». Le narratif, le *storytelling*, selon le titre du livre de Christian Salmon², envahit le monde du marketing et de la publicité, et tout, en politique comme ailleurs, devient récit, souvent récit personnel sur fond collectif. L'autobiographie connaît un succès grandissant parmi les genres littéraires, preuve que chacun veut la place qui lui revient dans la mémoire

collective. Ricoeur nous dit, « La forme pronominal des verbes de mémoire témoigne de cette adhérence qui fait que se souvenir de quelque chose c'est se souvenir de soi. »³

Un rappel du rôle de la mémoire collective dans un lieu comme la Caraïbe peut aider à comprendre en quoi consiste la mémoire, comment elle devient collective, et de quelle façon elle peut devenir notre mémoire à nous tous, au-delà des clivages culturels. Ricoeur commence son étude de la mémoire collective par une analyse du rapport entre les notions de mémoire et d'imagination, toutes les deux ancrées dans l'image. Les écrivains caribéens font beaucoup appel à la mémoire dans leurs œuvres de fiction, qui sont des œuvres produites par l'imagination avec l'aide des archives. Si Patrick Chamoiseau tente de faire parler les voix du passé dans des romans comme *Texaco*, c'est en grande partie pour répondre à une crise identitaire dans le présent. L'imagination représente le versant heureux du morne, symbole de la lutte des marrons contre l'esclavage.⁴ Ricoeur explique cette imbrication du passé dans le présent en parlant du témoignage ;

1 PAUL RICOEUR, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, PARIS, SEUIL, 2000, P. 147. DANS CE PASSAGE RICOEUR DÉVELOPPE LA PENSÉE DE MAURICE HALBWACHS SUR LA NOTION DE MÉMOIRE COLLECTIVE.

2 CHRISTIAN SALMON, *Storytelling*, PARIS, ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE, 2007.
3 RICOEUR, *op. cit.*, P. 206.

4 LE MOT « MARRON », QUI VIENT DE L'ESPAGNOL « CIMARRON » (VIVANT SUR LES CIMES) DÉSIGNE UN ESCLAVE EN FUIE. LE « MORNE », DANS LES ANCIENNES COLONIES, DÉSIGNE UNE COLLINE. LES MARRONS SE RÉFUGIAIENT SOUVENT SUR LE MORNE, EN PARTICULIER À L'ÎLE MAURICE, OÙ LE MORNE BRABANT EST DEVENU UN « LIEU DE MÉMOIRE ».

pour lui le témoignage ressemble à une promesse : « Le témoin fiable est celui qui peut maintenir dans le temps son témoignage. Ce maintien apparente le témoignage à la promesse... »⁵

Le succès rencontré par les ouvrages qui font appel à la mémoire collective dans les îles de la Caraïbe s'explique en partie par la façon dont le processus mémoriel est reproduit par la fiction. Le passé est souvent mis en mots à travers une langue imagée qui mélange français et créole ; la langue elle-même devient une métaphore du processus par lequel les esclaves se servaient de la langue des maîtres pour forger une identité propre. Elle symbolise une créativité toujours à l'œuvre, mais qui prend ses racines dans un passé véhiculé par l'oralité, clef de voûte de la culture caribéenne. Si certains reprochent à Patrick Chamoiseau et à Raphaël Confiant d'avoir fait du créole et de la mémoire leur fonds de commerce, il suffit de regarder la variété de la production littéraire des îles de la Caraïbe pour comprendre qu'il ne s'agit pas de transformer la mémoire en produit d'exportation pour un public assoiffé d'exotisme. Dans le domaine anglophone, le poète Derek Walcott, prix Nobel de littérature, originaire de Sainte-Lucie, a passé des années à s'interroger sur son passé bigarré d'homme antillais à travers une œuvre fortement marquée par les grands poètes anglais. Petit à petit il a réussi à forger une langue fidèle aux rythmes du créole anglais de l'île, mais au fond de laquelle on entend chanter des échos de Chaucer et de Shakespeare, comme si le créole était, en fin de compte, la vraie langue de ces auteurs anglais, la langue avant la langue.⁶

La fiction de la Caraïbe fait souvent intervenir le folklore et l'oralité comme principes même de la construction du récit. Il ne s'agit pas de faire croire que le folklore peut remplir les blancs de l'histoire, mais de montrer à quel point le folklore permet de conserver les stratégies de survie d'un peuple, de les mettre à l'abri de l'oubli. Dans un recueil d'essais intitulé *Le Discours antillais*, Edouard Glissant, l'un des théoriciens et écrivains majeurs de la région, disparu cette année, analyse les spécificités du conte antillais, sa façon particulière de représenter une réalité qui échappe à la maîtrise de l'esclave. « Mon propos », dit-il, « est [...] d'établir le rapport à l'entour. » Ou encore : « La terre soufferte n'est pas encore la terre ouverte, offerte. La conscience nationale est en germe dans le conte, elle n'y fleurit pas. »⁷. Le romancier Robert Antoni, qui a été élevé aux États-Unis mais dont la famille est originaire de l'île de Trinidad, construit son roman *Divina Trace*, raconté par plusieurs voix narratives, d'une façon qui reflète la construction d'une histoire à l'échelle familiale, régionale et nationale par échange d'anecdotes, de mythes et de contes folkloriques. C'est le processus même d'élaboration d'une mémoire collective qui se trouve au centre du récit.

5 VOIR LA TRADUCTION DU POÈME « THE SCHOONER Flight » DANS LA VERSION BILINGUE DE CLAIRE MALROUX : DEREK WALCOTT, *Le royaume du fruit-étoile*, TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR CLAIRE MALROUX, PARIS, CIRCE, 1992.

6 EDOUARD GLISSANT, *Le Discours antillais*, PARIS, GALLIMARD, 1997, PP. 414-417.

7 « ET SOIT JE NE SUIS PERSONNE, SOIT JE SUIS UNE NATION », DEREK WALCOTT, *op. cit.*, P. 11.



La relation entre la mémoire et l'histoire est également une préoccupation de la fiction caribéenne. Comme le montrent si bien les mots anglais « story » et « history », les histoires sont profondément ancrées dans l'Histoire, de même que l'Histoire est essentiellement narrative, des histoires qui racontent l'Histoire. Le romancier Caryl Phillips, né à St. Kitts, mais élevé en Grande-Bretagne, bâtit ses romans sur les récits enchevêtrés de personnages qui occupent des moments différents de l'histoire, mais qui partagent les marques de l'esclavage. Il se réclame d'une histoire qui s'inscrit dans l'espace de l'Océan Atlantique, entre les rives de l'Amérique, de l'Europe et de l'Afrique. La fiction de Phillips élargit l'espace de la mémoire au-delà de la Caraïbe et suggère la possibilité de construire une mémoire qui n'appartiendrait pas à un peuple, dans laquelle des peuples de plusieurs continents pourraient voir le reflet de leurs destins. La mémoire collective suggérée par Phillips n'est pas une construction abstraite, issue des théories postmodernes et postcoloniales. Elle est en grande partie le reflet de l'expérience d'un homme qui a vécu une forme de déracinement qui est commune à beaucoup de personnes dans le monde contemporain. Sa façon d'aborder l'histoire de l'esclavage nous rappelle que la mémoire, si elle est réellement collective, ne doit pas nous renvoyer à nous-mêmes ni nous confiner dans un périmètre identitaire dont l'autre serait exclu. La mémoire collective est dialogique dans son essence.

Dans la littérature de la Caraïbe, la mémoire collective devient un modèle de créativité commune nourrie par les apports d'une multiplicité de cultures. Les mots les plus souvent évoqués pour parler de la Caraïbe sont « métissage », « hybridité », « syncrétisme ». Ces mots ne doivent pas être vidés de leur sens par une application trop large ou trop floue. Derek Walcott exprime bien la nature paradoxale de cette identité collective inscrite dans l'expérience des gens de la Caraïbe quand il dit, « Either I'm nobody, or I'm a nation. »⁹ C'est l'histoire qui a imposé cette identité complexe, hétérogène, sur les peuples de la Caraïbe. Mais ils se sont appropriés cette identité et en ont fait le modèle d'une mémoire qui s'enrichit des contradictions qui la traversent.

VINCENT MUNIER

VINCENT MUNIER A DOUZE ANS QUAND IL PREND SON PREMIER CLICHÉ, UN CHEVREUIL, AU COURS D'UNE BALADE AUTOMNALE DANS LES FORÊTS VOSGIENNES AUTOUR DE CHARMES, DANS LES TRACES DE SON PÈRE MICHEL. UN VÉRITABLE DÉCLIC. UNE VINGTAINE D'ANNÉES PLUS TARD, IL EST L'UN DES PHOTOGRAPHES ANIMALIERS LES PLUS RECONNUS DANS LE MONDE. IL EST MÊME LE SEUL À S'ÊTRE VU DÉCERNER À TROIS REPRIS LE PRESTIGIEUX PRIX DU «WILDLIFE PHOTOGRAPHER OF THE YEAR» DE LA BBC.

VINCENT MUNIER REVENDIQUE SES PHOTOS COMME «*des plaidoyers pour les espèces, pour les paysages et pour le vivant*». AINSI, DES GRUES DU JAPON AUX OURS DU KAMTCHATKA, EN PASSANT PAR LES BŒUFS MUSQUÉS DE LA TOUNDRA, LES LOUPS D'ETHIOPIE, OU LE GRAND TÉTRAS DE SES VOSGES NATALES, LA RÈGLE EST IMMUALE : S'IMMERGER DANS LES DÉCORS D'UNE NATURE AUSSI MYSTÉRIEUSE QUE FRAGILE, SOUVENT HOSTILE, DANS DES CONDITIONS PARFOIS DIFFICILES («*into the wild*!»), À L'AFFÛT DE L'INSTANT PRIVILÉGIÉ À SAISIR... ET PARTAGER. LA BONNE PHOTO ? «*celle qui retranscrit l'émotion vécue sur le terrain au public*» JUSTEMENT.

AVENTURIER AU CHARME NATUREL, IL SE RECONNAÎT «*sensible aux brumes et aux glaces*», À COMMENCER PAR CELLES DES SAISONS ET MONTAGNES VOSGIENNES. NOMBRE DE SES PHOTOGRAPHIES INVITENT AU VOYAGE AU CŒUR DE LA NATURE LORRAINE, À LAQUELLE IL RESTE PROFONDÉMENT ATTACHÉ.

exposition «de crépuscule en crépuscule»

jusqu'au 30 avril 2012,

80 images exposées au muséum aquarium de nancy,

avec des textes associés de l'écrivain pierre pelot













UNIVERSCITÉ #4

ENTRETIEN → CAROLE
**GAESS
LER**



PRES de l'Université de Lorraine

Nancy-Université

